

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL
TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

La coalition anglaise à bas, Lloyd George démissionne, élections prochaines

Une requête

Une commission d'embellissement viable.

Le premier ministre s'indigne de ce qu'on accuse son gouvernement de traiter Montréal comme une vache à lait. Tant que nous aurons une administration municipale comme l'actuelle, animée de si peu d'esprit civique, si peu soucieuse de l'hygiène et de la dignité de la ville qu'elle installe des dépotoirs au cœur des quartiers populeux de l'est, nous ne pouvons souhaiter ardemment qu'on lui laisse plus de revenus. Pour l'usage qu'elle en ferait!...

Mais nous croyons, et nous l'avons maintes fois écrit ici même, que le premier ministre et ses collègues, s'ils témoignent, comme ils l'affirment, un vif intérêt à Montréal, devraient le traduire autrement que sir Lomer Gouin qui, ainsi qu'on le sait, nomma M. Médéric Martin conseiller législatif, sans doute pour consacrer l'importance de notre port, le développement de notre commerce, la hausse de l'immeuble et la hauteur du mont Royal.

Il fut un temps où les affaires municipales ne fonctionnaient pas comme aujourd'hui. Les taxes étaient moins lourdes, les dépenses moins élevées, les travaux moins coûteux, plus durables. Pourquoi n'avons-nous pas, aujourd'hui, un régime équivalent? Uniquement parce qu'on a supprimé toutes les garanties qui à ce moment assuraient le recrutement d'échevins capables, doués d'esprit civique, de vues larges et justes.

Reviendrons-nous à ce temps où l'on considérait un honneur de siéger au conseil, tandis qu'aujourd'hui, il faut un véritable courage, tant le poste est déprécié, aux honnêtes gens et aux gens sérieux qui sont là, pour affronter une élection? Ce ne sera sûrement pas cette année; car le gouvernement, à la veille d'une élection, doit s'interdire toute régression antidémagogique, dût le salut de la ville en dépendre. L'organisation libérale serait la première à s'y opposer.

Mais celle-ci a, par hasard, à sa tête un architecte, M. Vautrin, qui est en même temps député de Saint-Jacques. Nous sommes sûrs que M. Vautrin sera tout le premier, en sa double qualité d'architecte et de représentant de l'une des plus belles circonscriptions électorales de Montréal, à appuyer la requête que nous adressons au gouvernement et à la législature de Québec.

Lors de la session de 1920, l'assemblée législative, à la suggestion du gouvernement, offrit à Montréal le choix entre deux chartes. Elle avait eu soin d'insérer dans l'une comme dans l'autre la création d'une commission d'embellissement. Mais elle eût trop confiance en l'esprit civique de l'administration qui naquit de cette des deux chartes que ratifia la population. La création de cette commission était facultative. Le conseil est en fonction depuis plus d'un an, il ne l'a pas encore créée.

Le gouvernement et le parlement ne peuvent pas douter de la nécessité de cette commission; autrement, auraient-ils, dans le projet de charte, pourvu à sa création, à la création d'un organisme inutile? Au reste, que s'est-il passé à la dernière session? Le secrétaire de la province a déposé et fait adopter une proposition de loi instituant une commission de beaux-arts et une commission pour la conservation des monuments historiques. Le gouvernement indiquait par là toute l'importance qu'il accorde à l'esthétique. Est-il logique qu'il ne prenne point les dispositions voulues pour doter Montréal, — la plus grande ville du Canada, mais aussi, à raison de la rapidité de sa croissance, l'une des plus mal bâties, l'une des plus désordonnées, — des services d'une commission d'esthétique ou d'embellissement?

Nous ne demandons pas de brûler des étapes. La commission devait avoir, aux termes de la charte, des fonctions très modestes, disposer d'un mince budget dont le chiffre était laissé à la parcmonte du conseil; mais c'était déjà un début. Ce que nous voulons, c'est que le parlement définisse nettement les pouvoirs de cette commission, de même que les qualifications de ceux qui en doivent faire partie, qu'il lui assure, à même les ressources de la ville, un petit budget, mais sur lequel elle puisse compter de façon absolue et, enfin, qu'on lui garantisse la durée, en ordonnant que ses membres soient nommés pour une période minima de dix ans.

Tous les députés de Montréal, nous en sommes sûrs, voudront s'associer à une telle requête. Ils savent que, pour organiser le développement rationnel d'une ville de l'importance de la métropole, en pleine période de croissance, il faut un corps qui réunisse certaines qualités essentielles. La première de ces qualités, c'est la compétence, la seconde, l'énergie et l'esprit d'initiative et la troisième, la parfaite indépendance, la permanence. La commission, à son premier stage, n'aura pas de fortes dépenses à faire. Elle devra surveiller la confection d'un plan de l'île de Montréal, étudier les projets de constructions municipales, les approuver ou les désapprouver, suivant le cas, se hâter d'arrêter un plan général de construction qui impose un minimum de restrictions et protège la ville contre les laideurs trop criantes. Elle devra, enfin, étudier l'opportunité d'ouvrir deux ou trois boulevards pour faciliter le roulage et la circulation qui, de l'avis du chef de police, deviennent de plus en plus compliqués, de plus en plus dangereux.

Vaut-on que nous donnions un exemple concret de la nécessité de cette commission? On parle à l'heure actuelle d'ouvrir dans toute sa longueur la rue Sherbrooke. Une largeur de cent pieds serait plus que suffisante. Mais la spéculation montre les dents; et voilà qu'on parle d'élargir la rue de vingt-cinq pieds de chaque côté, dans les endroits où elle est peu ou pas construite. Il ne restait que trois ou quatre lots à exproprier, à l'est, pour terminer l'ouverture. Cette recrudescence d'appétit menace de tout gâter. Une commission d'hommes compétents et honnêtes pourrait dire à l'hôtel de ville: Nous n'approuvons pas un projet d'agrandissement de cent cinquante pieds, parce que nous savons que, dans toutes les villes où on a voulu faire des boulevards de cette largeur, on l'a ensuite regretté.

Autre exemple de la désolante incurie municipale: la rue Sherbrooke est l'une des mieux construites de la ville, à l'est de la rue Saint-Laurent. Elle doit constituer, après l'ouverture, un boulevard traversant l'île de Montréal dans toute son étendue. Il était naturel d'espérer que l'on amènerait les règlements de construction de façon à ce que les maisons de l'est, dont un certain nombre, construites depuis longtemps, laissent fort à désirer, fussent aussi convenables que celles de l'ouest. Mais qu'arrive-t-il? Le conseil rétablit la tolérance des escaliers extérieurs qui, après avoir été permis, avaient été enfin pros crits.

A quoi aboutirait pareille incohérence, si on lui permettait de continuer?

Louie DUPIRE.

Mademoiselle Héroux

La nuit dernière, aux Trois-Rivières, à l'hôpital Saint-Joseph, est morte à l'âge de seize ans, après plusieurs mois de maladie, mademoiselle Lucie Héroux, fille de notre camarade et ami, M. Omer Héroux.

Les funérailles auront lieu aux Trois-Rivières, à huit heures, samedi matin, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph. D'ici là, la dépouille sera exposée chez M. Héroux, père, 164, rue Bonaventure. On est prié de ne pas envoyer de fleurs. Les restes seront inhumés à Québec, à l'arrivée du convoi du Pacifique, samedi après-midi, après libéra à Notre-Dame-du-Chemin.

Le personnel du Devoir offre à M. Héroux ses plus vives condoléances, auxquelles voudront s'associer nos lecteurs et amis.

Chronique

Au cours de littérature

Et donc! Ah! les frileux! Le sexe fort fut devant la première bise et grelotte autant que les frissonnantes étoiles au fond du ciel bleu. Parce que le mois d'octobre poudré de frimas ne veut plus jouer l'été de la Saint-Martin et, de mauvaise humeur, prépare sa démission et la venue de novembre, messieurs deviennent des modèles de douilleté et d'amour conjugal. Adieu, club! Cercle, pas ce soir! Vive le foyer où, malgré la crise du charbon et les propos alarmistes des spéculateurs, on ne manque pas de combustible pour se chauffer! Et à cause des rafales qui assèlent leurs coups de fouet aux passants, on reste à côté de sa femme qui nous décoche des regards d'amoureuse reconnaissance et de jolisse surprise. (Il n'est pas invraisemblable non plus de supposer un regard d'ennui. Enfin, ne dissimons pas les illusions de la jeunesse et glissons sur les désunions familiales.)

Les jeunes gens de leur côté, je présume, ne se montrent pas moins lâches. Ils mettent le confort de Bibi avant l'amour de Mimi. Pour une fois, le cinéma violemment éclairé à sa façade ne les fascine plus comme une lampe, un lépidoptère. Les petits-maitres attendent la maman à lever la paisselle et les chenapans, faute d'autre distraction, descendront peut-être à réclamer le chapelet avec la famille, en ce mois du rosaire.

Que ce tableau soit chargé ou non, les rues étaient passablement désertes, hier soir, et la marche des piétons; précipitée. Mais je ne jurerai pas qu'il n'y eût personne aux sautes de spectacles et de danse. A l'ouverture du cours de littérature française, les retardataires trouvaient sans embarras un siège pour s'asseoir, mais un serpent recruteur eût été en peine de constituer une section avec les hommes présents. Est-ce bien le froid qui explique cette abstention du sexe fort, laid et philistin? Il est une température qui fait le vide autour des chaires universitaires, autour de la mauvaise: c'est la très bonne, l'idéale. Et puis, de nombreuses jeunes filles y étaient bien, elles, de toutes petites jolouilles emmitouflées dans leurs fourrures et les jupes roses par le vent frisket. Une brusque incursion de l'hiver en avait sans doute retenu beaucoup à la maison.

A quoi bon le celer? En dehors des études purement professionnelles, on voit aux cours surtout les robes noires des religieuses et les robes roses... dont le froissement produit de si étranges perturbations atmosphériques dans le monde. Quant aux étudiants, ils ont la discrétion et le bon esprit de se montrer le moins possible. Il faudrait avoir mauvais caractère pour ne pas reconnaître que la lecture assidue de la Revue Moderne suffit amplement à leur éducation littéraire et leur fournit l'aliment voulu pour briller dans notre société hyperculturelle.

M. Dombrowski, le professeur, a l'air tout jeune. Petit et brun, épais, cheveux noirs, moustache noire, yeux noirs ardents, voix agréable, il a le débit plaisant, s'il multiplie les pauses. Il semble goûter les observations psychologiques et rechercher dans la littérature la peinture d'une société, le diagnostic d'une mentalité. Peut-être le sujet imposait-il cette méthode.

La correspondance de Racine, ah! ce n'est pas palpitant comme un feuilleton. Rien de moins romanesque que la vie de Racine. Pourtant, les femmes aiment bien le grand poète trapézien dont le style brûle d'une grâce toute féminine. C'est le poète de l'amour, mais de l'amour-passion, c'est le créateur d'héroïnes immortelles. Quelques-unes sont des types d'une élévation incomparable, des modèles de tendresse, des anges de pureté et de vertu: Andromaque, Monime, Bérénice, Iphigénie; mais il ne faut pas oublier Hermione,

Propos d'Ottawa

Pourquoi lord Byng s'attarde dans l'Ouest

L'avenir de la Confédération canadienne inquiète Londres — Comment la situation économique tend à séparer l'Est de l'Ouest — Indépendance ou annexion? — Vaut-il la peine de tenir l'union debout?

(Par LEO-PAUL DESROSIER)

Ottawa, 18. — On débat le problème et les conséquences d'une entente libérale-progressiste, mais sans souligner comme il le faudrait l'aspect canadien de la question et les résultats qu'elle peut avoir pour l'unité nationale. Peu de journaux ont exposé ce point de vue: le *Globe* est à peu près le seul à l'avoir fait. Cependant il est très important. Le gouverneur général l'aurait signalé à l'attention de M. King et de M. Crerar après le scrutin du six décembre. Des rumeurs à ce sujet ont eu cours dans le temps. On croit encore qu'elles sont fondées. Depuis plusieurs semaines déjà lord Byng est dans l'Ouest. Au dire de quelques-uns, sa visite prolongée dans cette partie du pays ne serait pas étrangère au projet d'union politique qui hante les cerveaux depuis quelques mois. Dans sa sphère d'activité sociale le représentant du roi au Canada peut influencer sur beaucoup de volontés et tenter de calmer un peu l'antagonisme des deux parties du pays.

Les mêmes réflexions s'imposent à tout le monde. Au train dont nous allons aujourd'hui, la Confédération ne subsistera pas longtemps. Chaque élection amène et amènera une recrudescence de propagande contre l'est dans l'ouest, et contre l'ouest dans l'est. La dernière campagne électorale et les articles de rédaction des journaux le prouvent encore aujourd'hui à satiété. Pour empêcher le mouvement progressiste de naître et de se développer dans le Québec les politiciens du Québec, conservateurs et libéraux, attaquent avec violence les provinces des prairies pour leur politique. Ils peuvent avoir de justes motifs ou en manquer. L'effet est le même. Dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, c'est la même chose. Pour retenir les progressistes dans la bonne croyance on fait les élections sur le dos de l'est du Canada. Les Ontariens et autres citoyens de diverses provinces canadiennes imitent toutes ces tactiques.

Il y a d'autres causes plus graves d'antagonisme. Ainsi les chemins de fer. L'est paie pour l'ouest. Nous venons d'assumer encore près d'un million d'obligations par année pour les provinces des prairies, sans compter les dépenses en capital. Lorsque le conseil d'administration des chemins de fer dépense quelques millions en réparations et achats de matériaux dans l'est, alors qu'il en

dépense une cinquantaine dans l'ouest, voilà autant de faits propres à créer une mauvaise volonté commune et réciproque.

CAUSES DE MESENTENTE

Les causes de mécontentement ne manquent pas. Elles sont nombreuses et fondées très souvent sur des faits géographiques et techniques autrement importants et profonds que les faits politiques.

L'ouest a même fondé un parti pour arracher ce qu'il désire de la Confédération. Il a brisé les anciens cadres politiques pour obtenir la satisfaction de ses intérêts matériels. Et c'est une chose à laquelle nous ne sommes pas habitués. Avec toutes ses revendications particulières, le Québec, par exemple, n'a jamais mis ses intérêts de race, ni même ses intérêts matériels au-dessus de son allégeance politique. La fidélité au parti a passé avant la fidélité à la nationalité, avant tout. Notre politique timide aurait peine à comprendre une politique de force, si hardie, qui ne craint pas de s'opposer, de se révolter, et d'obtenir tout, même si l'on est une minorité. Les gens de l'ouest, eux, ont délaissé vite les libéraux et les conservateurs lorsqu'ils ont constaté qu'ils n'en pouvaient obtenir tout ce qu'ils voulaient. Et demain si le reste du Canada a besoin d'une politique générale qui soit contraire à leurs intérêts particuliers, que feront-ils? Il est difficile de croire que des considérations d'ordre général les retiendront dans la Confédération, lorsque celle-ci leur sera un faux.

Et c'est un aspect du problème qui est bien de nature à inquiéter les autorités impériales. L'Angleterre, comme il est naturel, ne s'occupe pas beaucoup des petites querelles de parti, qui nous paraissent à nous si grandes et si importantes. Tant que le Canada reste uni et que le Canada est disposé à l'aider et à soutenir sa politique de guerre lorsque la chose sera nécessaire, elle ne s'encombre pas l'esprit de nos futilités. Libéraux et conservateurs jouaient également sur ce jeu; alors qu'importe l'allégeance politique du premier ministre? Mais maintenant ce n'est plus la même chose. Le pays menace de se tronçonner en plusieurs morceaux et les Etats-Unis sont fort proches. L'ouest s'ajouterait bien aux territoires américains, dont il semble le prolongement, la continuation. Le danger est donc imminent.

Notre politique sectionnelle basée sur des intérêts sectionnels peut conduire facilement, dans un avenir rapproché, à des mouvements politiques qui surprendront. Aussi on entend dire de temps en temps à Ottawa que l'Angleterre, lorsque ses problèmes internationaux la laissent souffler un peu, jette un regard sur le Canada et que la situation qu'elle y découvre ne lui plait pas. Ses mandataires, arrivant ici, sauraient dans quel sens exercer maintenant leurs activités.

LA POLITIQUE DE M. KING

Le premier ministre du Canada lui-même paraît vouloir parer à ce danger. Il a tendu la branche d'olivier à l'ouest, il a allumé la lumière à la fenêtre, il l'y laisse en permanence. (Suite à la 21ème page)

Bloc-notes

Un cas

On entend souvent crier contre les patrons qui exploitent leurs ouvriers. Il y a aussi des meneurs ouvriers qui exploitent leurs camarades. On vient d'en signaler un cas, à Détroit, aux Etats-Unis. On y instruit une cause contre l'ancien président d'une association d'employés de chemins de fer, Allen E. Barker, accusé d'avoir détourné \$200,000 des fonds de ce syndicat, à son bénéfice personnel. En 1920, ce syndicat, — il s'appelle *United Brotherhood of Maintenance of Way Employees and Railroad Shop Laborers* — percevait \$8 de chacun de ses 400,000 membres. Barker en était président, avec un traitement de \$14,000 par an, — c'est joli, pour un prétendu ouvrier, — et le syndicat avait aussi 14 autres "grands vice-présidents", touchant chacun \$8000 par an. En quelques mois, Barker trouva le tour de subtiliser à la caisse et d'employer pour des fins de spéculation et d'achats de lots de ville \$192,000. L'argent qu'il recevait de ses camarades ne lui suffisait évidemment pas. Voilà un syndicat qui, en douze mois, a versé à ses quinze meneurs, qui firent la grasse vie, \$122,000. Ces

Le cabinet Lloyd George a donné sa démission cet après-midi — Les conservateurs ont voté contre la coalition au "Carlton Club" — Un parti conservateur distinct.

Bonar Law ou Derby formera un nouveau cabinet — Il fera les élections.

(Dernière heure.)

LONDRES, 19 (S. P. A.). — Le cabinet Lloyd George a démissionné, cet après-midi.

LA COALITION EST MORTE

LONDRES, 19 (S. P. A.). — La coalition libérale-conservatrice que présidait le premier ministre David Lloyd George a reçu son coup de mort, aujourd'hui. Les députés et les ministres conservateurs réunis au Carlton Club ont décidé par un vote de 186 contre 87 de faire appel à l'électorat en tant que parti conservateur. L'Angleterre a rarement passé par une aussi grande crise politique.

Le prochain dénouement, dont on est certain, c'est la démission d'Austen Chamberlain et de ses associés, lord Balfour et lord Birkenhead, qui quitteront le cabinet Lloyd George. On s'attend à ce que le premier ministre lui-même remette sa démission au roi et conseille à Sa Majesté de charger un chef conservateur de former un nouveau ministère. Il en sera ainsi, parce que les conservateurs comptent le plus grand nombre de députés à la Chambre des communes.

On pense que la tâche de premier ministre ira à Andrew Bonar Law ou au comte Derby.

La durée du nouveau ministère conservateur ne sera probablement pas très longue, d'après les pronostics actuels. Des élections générales se feraient presque aussitôt après sa formation.

Les cadres des partis aux prochaines élections sont indécis. En certains milieux, on pense que M. Lloyd George va peut-être former un parti du centre en conservant l'appui d'Austen Chamberlain et de lord Birkenhead, et peut-être celui de lord Balfour, les trois ministres dont la fidélité au premier ministre a été répudiée à la réunion du Carlton Club.

A cette réunion, plusieurs députés qui n'ont pas appuyé la coalition ont protesté énergiquement contre leur exclusion.

M. Chamberlain, porte-parole du gouvernement à la Chambre des communes, a parlé le premier. Stanley Baldwin, président du *Board of Trade*, chef des ministres conservateurs opposés à M. Chamberlain, fut le deuxième orateur.

Quand deux ou trois membres secondaires du parti eurent fait connaître leur opinion, Andrew Bonar Law, le guide officiel du parti avant de prendre sa retraite pour cause de mauvaise santé, prit la parole. Son plaidoyer pour l'émancipation du parti conservateur fut vibrant. On s'était demandé auparavant s'il prendrait part au débat; et on avait même dit que, s'il s'y mêlait, il prêcherait la réconciliation entre les coalitionnistes et les antioalitionnistes, en vue d'empêcher une scission de se produire dans le parti.

LA RESOLUTION DE SCISSION DES PARTIS

Londres, 19 (S. P. A.). — Le vote des conservateurs au Carlton Club s'est fait sur la motion suivante que présenta le colonel Pretymann, député unioniste de la division Chalmers d'Essex. Elle se lit comme suit:

"Il est résolu que cette assemblée de députés conservateurs de la Chambre des communes est d'avis que le parti conservateur, tout en consentant à collaborer avec les libéraux de la coalition, devra faire la lutte aux élections à titre de parti indépendant sous son propre chef et avec un programme à lui propre."

Le groupe obstiné des conservateurs du parlement, qui depuis des mois n'a cessé de demander de revenir aux lignes de parti, a chanté victoire en apprenant le résultat du vote pris sur cette motion.

Les événements d'hier dans Newport et à l'Association unioniste ont, dit-on, largement contribué à la décision d'aujourd'hui.

(Voir aussi en pages 3 et 8)

messieurs, sans doute, ont gagné l'argent à dénoncer les patrons et à crier contre les "bourgeois". Besogne facile et payante!

Argent étranger

Au cours du procès de ce même Barker, on a appris que ce syndicat étranger a donné une subvention de \$50,000 au *Conseil des Métiers et du Travail* du Canada, pour faire la lutte à un groupe qui voulait concurrencer les unions internationales dans notre pays. Cette subvention ne doit pas être la seule que les syndicats américains ont faite à leurs filiales canadiennes. L'incident Barker a son utilité. Il ne démasque pas seulement un exploitateur de ses camarades, mais il fait toucher du doigt l'implication de fonds étrangers dans les affaires canadiennes.

Il est aimable

La lecture du *Soleil* de Québec est, ces jours-ci, d'un intérêt prenant. Il en faut remercier la nouvelle rédaction, elle ne nous ménage pas ses découvertes de toutes sortes. Ainsi, elle nous a appris que les paquebots *Empress* passent tout droit devant Québec pour remonter jusqu'à Montréal, que le Château Frontenac n'appartient pas au *Pacifique Canadien*, que l'abbé Moreux est un "expert en génie forestier", que le sanglier a des cornes, et combien d'autres choses encore. Hier, le *Soleil* a l'aimabilité de nous faire savoir dans une note charmante, que nous sommes des crétiens. Nous nous en voudrions de ne pas citer la pièce au long, tant elle est exquise. C'est intitulé *Crétin!* et cela se lit ainsi: "Un journal montréalais à qui nous avons servi une raclette, ces jours derniers, nous reproche de vouloir déborder son directeur. Il oublie que le monsieur en question achève de se dévorer lui-même. Nous n'avons fait que lui aider un peu. Quant à notre féroce, il n'a qu'à examiner le long museau de crétin qu'il allonge depuis trop d'années sur notre vie nationale, pour se rendre compte qu'elle n'est rien en comparaison de son insupportable suffisance". C'est court, mais tapé. Le même excellent polémiste signalait l'autre jour notre "aridité intellectuelle".

Un autre juge

On a créé récemment le nouveau district judiciaire de l'Abitibi, mais on n'a pas encore fait le choix du magistrat qui devra y rendre la justice. Si l'on en nomme un prochainement, souhaitons que le ministère de la justice ne se contente pas de regarder quels services les candidats entre lesquels il devra choisir peuvent avoir rendus à leur parti, le parti libéral, s'entend; car M. Gouin n'osera pas commettre l'hérésie d'aller choisir un conservateur, un indépendant, ou un indifférent. Au moins, il devra considérer autre chose que des seuls faits de service politique, s'attarder, par exemple, à se demander si l'homme qu'il va choisir est un avocat pratiquant, d'une science du droit et d'une rectitude de vie indiscutables, — un homme qui n'a rien de laid dans son passé et qui a tenu jusque-là une belle place dans sa profession et dans la vie privée. Qu'on nomme les avocats politiques qui sont bons politiciens et piètres avocats n'importe où, mais qu'on ne les mette pas dans la magistrature. Au lieu de les élever, on ne fera que rabaisser celle-ci. Or une société qui l'on enseignera le dédain de la magistrature, en la réservant à des créatures politiques, est d'avance marquée pour l'anarchie.

G. P.

Le groupe qu'il représente demandera des pouvoirs extraordinaires à l'Assemblée législative, ces semaines-ci — Cinquante comtés intéressés — Les nouvelles chartes de la "Quebec Gas Co.", de la "Quebec Power Co." et de la "Quebec Tramways Co." — Gigantesque quasi-monopole projeté sur toute la province de Québec — On prévoit peu d'opposition de la part du cabinet et de la majorité ministérielle.

(Spécial au Devoir)

que
inie.
TOM

CALENDRIER
DEMAIN, VENDREDI 20 OCTOBRE 1922
SAINT JEAN DE CONTI
Lever du soleil, 6 heures 28.
Coucher du soleil, 5 heures 2.
Nouvelle lune, le 20, à 5 heures et 46 minutes du matin.
Dernier quartier, le 19, à 5 heures et 1 minute du soir.

LE PLAIDOYER DE BONAR LAW
Il désire que le parti conservateur anglais reste indépendant et distinct.

LONDRES, 19 (S. P. A.). — A la réunion unioniste du Carlton Club, aujourd'hui, M. Bonar Law s'est exprimé ainsi en plaidant pour empêcher la désagrégation du parti conservateur.
M. Chamberlain prétend que le meilleur moyen de parer la menace travailliste est de continuer la coalition avec les libéraux. Je ne partage point cet avis. Je crois que le meilleur procédé serait de maintenir le parti conservateur absolument indépendant. Ainsi vous auriez raison de la menace travailliste. Autrement, vous diviseriez les conservateurs en deux camps tout comme les libéraux le sont actuellement.
L'assemblée a duré deux heures.
LE ROI REVIENT A LONDRES
Le roi Georges, qui était en promenade à Sandringham, est rentré à Londres, aujourd'hui. Le premier ministre Lloyd George est allé le voir.
Austen Chamberlain et quelques autres membres du cabinet ont conféré avec le premier ministre aussitôt après la réunion unioniste.

POUR INTERDIRE LES NARCOTIQUES

M. Taschereau annonce qu'une législation draconienne sera adoptée à la prochaine session, à cette fin — L'apologie de la régie des alcools.

QUEBEC, 19 (D. N. C.). — En réponse aux déclarations faites à Québec par le Dr Saleeby et M. Johnston, le premier ministre, M. Taschereau, a fait une déclaration, ce matin. Il affirme, entre autres choses, qu'une législation draconienne sera présentée au cours de la session afin d'empêcher le commerce des narcotiques. M. Taschereau répond surtout à M. Johnston et donne des statistiques, il dit que les rapports du gouvernement fédéral montrent une diminution des arrestations pour ivresses dans la province de Québec.
Le premier ministre dit qu'il y a eu une forte diminution dans la ville de Québec pour ce qui concerne les arrestations pour ivresse depuis le règne de la loi des liqueurs.

LE BARRAGE DU SAINT-MAURICE

M. OLIVIER LEFEBVRE, INGÉNIEUR, DEMONTE LES GRANDS AVANTAGES DU BARRAGE GOUIN QUI A RÉGULARISÉ LE COURS DE LA RIVIÈRE

Sous les auspices de l'association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis, M. Olivier Lefebvre, ingénieur en chef de la Commission des eaux courantes, a fait, hier soir, une causerie sur le barrage Gouin, à la rivière Saint-Maurice. Il a démontré les difficultés de l'entreprise et les avantages incalculables qui en découlent.
Dans une province comme la nôtre, a-t-il dit, où le charbon manque, la houille blanche est une force extrêmement précieuse. Le combustible peut s'épuiser, jamais les forces hydrauliques. Au contraire, les développer et les exercer, c'est les renouveler. En 1921, le nombre de chevaux-vapeur exploités dans notre province, s'élevait à 875,000 environ. Nous l'avons porté cette année à 1,000,000 de chevaux-vapeur et, à supposer un progrès aussi constant dans l'avenir, nous posséderions en 1930, environ 2,000,000 de chevaux-vapeur.
En régularisant la rivière Saint-Maurice l'énergie hydraulique en a été triplée. Au lieu de 400,000 chevaux-vapeur, elle produisait à son état naturel, la rivière, une fois harnachée et dominée, offre maintenant 1,200,000 chevaux-vapeur. Mais la régularisation du débit était principalement l'objet du barrage Gouin. Les usines employant l'énergie du Saint-Maurice ne pouvaient compter à cœur d'année sur une somme de force motrice permanente. C'est à leur suggestion, que le gouvernement de Québec a entrepris le barrage qui passe aujourd'hui pour être le plus grand du monde.
Le barrage se trouve à 200 milles en amont de Shawinigan et à 1,800 pieds en longueur, tandis qu'il s'élève à une hauteur de 70 pieds. L'eau dont il suspend le cours forme un immense lac de 360 milles carrés. Rempli ce réservoir, contient assez d'eau pour produire un milliard de kilowatts-heure, soit l'équivalent des forces motrices que les chutes Shawinigan captent en une année. L'eau des lacs a été haussée de 47 pieds. Enfin, ils inondent un territoire de 100 milles carrés, des terres en grande partie marécageuses et boisées, impropres à la culture. Des canaux sont pourtant prévus à l'intérieur pour le flottage éventuel du bois.
M. Lefebvre s'est principalement attaché à mettre en lumière la régularisation du débit du Saint-Maurice. Avant le barrage le débit, aux chutes Shawinigan, tombait aussi bas qu'à 6,000 pieds cubes à la seconde, mais depuis il se maintient toujours au-dessus de 18,000 pieds cubes. C'est le grand bienfait du barrage d'avoir ainsi, non seulement augmenté la quantité du débit, mais surtout assuré aux usines une quantité suffisante de force motrice permanente. Elles étaient auparavant sujettes aux aléas de la chute des eaux. Elles pouvaient parfois même compter un surplus. Le barrage en a désormais fixé le débit.
Après la causerie de M. Lefebvre, qui a été agrémentée de quelques projections lumineuses, les anciens ont pris le goûter en compagnie des frères de la maison.

DEUX NOUVEAUX REGLEMENTS

ON PROHIBE LA VENTE DES PRODUITS SUR LES QUAIS ET DANS LES COURS DU CHEMIN DE FER

Deux nouveaux projets de règlements municipaux sont soumis à la considération du conseil municipal. L'un concerne les marchés, l'autre les soupapes de sûreté automatiques pour égouts. Le premier stipule ce qui suit :
"La section 14 du règlement des marchés, No 296, est amendée en remplaçant le deuxième paragraphe par le suivant : Pourvu aussi que rien de ce qui précède n'empêche les commerçants de produits de lait, de viande ou de poisson, de vendre en ville avec leur marchandise par bateau ou par chemin de fer, de vendre leur dite marchandise (à l'exception, cependant, des bestiaux, qui doivent être vendus sur les marchés à bestiaux seulement), sur les quais, sur les bateaux de marché ou dans les cours de chemin de fer, mais à la condition que cette vente soit faite en gros seulement. Pour les fins du présent paragraphe, les mots "en gros" signifient que, si la marchandise est apportée par bateau, elle devra être vendue, en un seul lot et que, si elle est apportée par chemin de fer, le contenu entier d'un ou de plusieurs wagons devra être vendu à la fois."
Le deuxième impose ce qui suit : "Les frais à encourir pour la fabrication et la pose des soupapes de sûreté seront supportés et payés par les propriétaires de terrains".

Les oeufs, le beurre et le fromage

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier :

	1922	1921
Beurre, colis	778	271
Fromage, boîtes	6,000	4,346
Oeufs, caisses	4,654	6,787

Tué en travaillant

Québec, 19 (D.N.C.). — M. Louis Lefebvre, un employé de la Dominion Paving Co., qui travaillait à la démolition de l'édifice du Palais des Industries, au Parc de l'Exposition, s'est fait tuer hier soir, par une pièce de bois venant du toit de l'édifice, est tombée et l'a frappé à la tête. Les compagnons de travail du malheureux ouvrier se sont portés à son secours. On a fait transporter le blessé à l'hôpital St-François d'Assises où les premiers soins lui furent donnés. Lefebvre a succombé à ses blessures hier vers cinq heures, il était âgé de 65 ans.

Les compensations

Pour la semaine terminée aujourd'hui les compensations de banques à Montréal, se sont établies à \$100,352.160, comparativement à \$98,953.881 la semaine correspondante l'an dernier soit une augmentation de \$1,398.288. Pour la semaine correspondante en 1920 les compensations avaient été de \$133,310,418.

La ville est bien représentée

UN COMITÉ SPÉCIAL DÉTERMINE AUJOURD'HUI LE CHOIX DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MONTRÉAL

Un comité spécial des membres de l'Association de l'exposition industrielle de Montréal se réunit aujourd'hui, à l'hôtel de ville, pour fixer le choix des directeurs de l'Association, au comité des finances et au bureau de direction. Les élus seront ensuite présentés à l'assemblée générale de l'association, laquelle est convoquée à l'hôtel de ville le 2 novembre.
Ce comité se compose des personnes suivantes : M. le sénateur F.-L. Bégin, président de l'Association; MM. Hormidas Laporte, Robert Bickerdick, Alfred Lambert, J.-H. Stewart, J.-S. Cook, F.-L. Wanklyn, et les échevins Napoléon Turcotte, J.-H. Bédard, J.-E. Sansregret, J.-Allan Bray et J.-N. Drummond.
On choisira les membres parmi les représentants des corps publics de Montréal et diverses associations, compagnies de transport et de chemins de fer et autres, dont voici la liste :

Conseil municipal de Montréal, 21 membres; Chambre de Commerce, 5 membres; Board of Trade, 5 membres; Real Estate Board, 1 membre; association des marchands de provisions, 1 membre; Canada Steamship Lines, 1 membre; Pacific Canadian, 1 membre; les chemins de fer nationaux, 1 membre; compagnie des tramways de Montréal, 1 membre; chemin de fer New York Central, 1 membre; commission du Harb. de Montréal, 1 membre; ville de Westmount, 2 membres; conseil des Arts et Manufactures, 2 membres; association d'exposition hippique, 2 membres; association des manufacturiers canadiens, 5 membres; Builders Exchange, 2 membres; chemin de fer Delaware and Hudson, 1 membre; chemin de fer Central Vermont, 1 membre; ligne des propriétés, 1 membre; Motorists League, 1 membre; Automobile Club, 1 membre; société d'agriculture de Chambly, 2 membres; société d'agriculture d'Hochelega, 2 membres; société d'agriculture de l'Assomption, 2 membres; société d'agriculture de Laprairie, 2 membres; société d'agriculture de Laval, 2 membres; société d'agriculture de Terrebonne, 2 membres; société d'agriculture de Veureuil, 2 membres; société d'agriculture de Verchères, 2 membres; société d'agriculture de Soulanges, 2 membres; société d'agriculture de Deux-Montagnes, 2 membres.

La ville a droit de représentation à l'Association, comme suit : quatre membres au comité des finances, qui se compose de sept membres; huit, au bureau de direction, qui compte trente membres; et vingt et un comme membres de l'association.
A l'heure actuelle, la ville a choisi ses représentants qui sont les messieurs suivants :

Le maire, les échevins Jarry, Émond, Vandelle, Brodeur, Gareau, Rubenstein, Rié, Rochon, Bray, Hushion, Turcotte, Sansregret, Lalonde, Quintal, Carmel, Trépanier, Bédard, Drummond, DesRoches, et Gendreau.

Commission des finances : les échevins Turcotte, Sansregret, Gareau et Drummond.
Bureau de direction : le maire, les échevins Rié, Gendreau, Quintal, Trépanier, Lalonde, Carmel et Émond.

Parmi les principaux représentants des corps publics et des associations diverses qui paraissent sur la première liste des membres de l'association, on remarque les suivants :

Arthur Vaillancourt, R.-M. Balantyne, F. Robertson, D.-A. Campbell, Joseph Ethier, Ludger Gravel, F.-E. Fontaine, Joseph Aimey, sir Montagu Allan, M. J.-P.-B. Casgrain, Charles Chaput, Gaspard DesRoches, M. Raoul Dandurand, M. L.-O. David, Huntly Drummond, lord Atholstan, L. N. Dupuis, sir Alexandre Laeotte, docteur L. de L. Harwood, James Morgan, sir William MacKenzie, de Toronto; lord Shaughnessy, M. J.-M. Wilson, M. H.-B. Rainville, Joseph Beaubien, Paul-E. Joubert, T. Gauthier.

L'agrandissement du marché Bonsecours

Du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse Saint-Rémi dans le comté de Napierville, la résolution suivante a été adoptée par ledit conseil, à sa session générale du neuf octobre courant a été textuellement transcrite comme suit :
Le conseiller Joseph Poissant propose appuyé par le conseiller Wilfrid Pigeon que le conseil de la paroisse St-Rémi, comté de Napierville, adhère entièrement au mouvement d'agrandissement ayant pour but d'obtenir l'agrandissement du marché Bonsecours, Montréal, et ledit conseil prie monsieur le maire, messieurs les membres du comité exécutif et messieurs les échevins de la ville de Montréal d'agrandir le marché Bonsecours dans le plus court délai possible, vu le besoin urgent existant.
Il est certifié que ce qui précède est un extrait véritable du livre des délibérations du conseil municipal susdit dont je suis secrétaire-trésorier.
P.-G. COUPAAL, Sec.-trés. du conseil municipal de la paroisse de Saint-Rémi.

Les ravages de l'alcool

LE DR SALEEBY, DE LONDRES, EXPOSE AU PUBLIC QUEBECOIS TOUTES LES MISÈRES PRODUITES PAR L'ABUS DES LIQUEURS ALCOOLIQUES.

Québec, 19 (D. N. C.). — Le Dr C.-W. Saleeby, de Londres, Angleterre, au cours d'une conférence faite, hier soir, a posé les questions suivantes : "Est-il mieux de vendre des liqueurs et, avec l'argent qu'on obtient, construire ou acheter des sanatoriums pour les tuberculeux, est-il mieux de faire disparaître les liqueurs et faire disparaître en même temps une des principales causes de cette maladie ou, encore, employer l'argent que l'on dépense dans le commerce des liqueurs pour faire efficacement la lutte contre la tuberculose ?"
Le Dr C.-W. Saleeby, médecin de Londres, qui vient de faire une tournée au Canada, a parlé des ravages que l'alcool a causés chez les peuples. En Angleterre, la démoralisation causée par l'alcool est désolante. L'argent dépensé pour la bière est sept fois plus considérable que celui employé pour l'achat du lait. Le Dr Saleeby insiste sur le fait que les lois de prohibition ne concernent pas spécialement les générations actuelles, mais que ce sont les générations futures qui ressentiront les bons effets de la prohibition ou les désastreux résultats de l'alcoolisme.

Le soin des parents pour leurs enfants a diminué. Les parents songent moins à l'avenir de leurs enfants. Ils ne travaillent plus pour faire de ceux-ci des enfants forts, supérieurs, capables de faire une bonne vie, tant au point de vue matériel, intellectuel et moral. Le Dr Saleeby en faisant l'histoire des peuples, affirme que les Grecs et les Romains si puissants, un jour, sont tombés et furent réduits par suite de l'abus qu'ils ont fait des liqueurs de toutes sortes.

M. Johnston de la Dominion Alliance, fit une comparaison entre Québec et les autres provinces. "Dans la province de Québec, dit-il, il y a 11,000 municipalités qui ont gardé des règlements de prohibition sur un total de 14,000."

Parlant des drogues, du bootlegging et de la criminalité, M. Johnston fait remarquer que certains politiciens et intéressés voudraient prouver que le bootlegging et le trafic clandestin des liqueurs sont des résultats de la prohibition. Ils n'ont pas raison. Le bootlegging et le trafic clandestin ont toujours existé et la prohibition avait eu pour résultat de les mieux faire paraître aux yeux des autorités qui auraient dû les faire cesser. M. Johnston dit qu'en 1921, il y eut 199 arrestations de personnes ayant des drogues en leur possession alors que depuis la loi des liqueurs, depuis janvier à la fin d'août, il y a eu dans la même ville 632 arrestations pour les mêmes offenses.

Dans le reste du Canada, où la prohibition existe, dans le même temps, il n'y eut que 232 arrestations pour de semblables offenses. En 1921 dans Ontario avec le régime de la prohibition, il y a eu 10,000 arrestations de moins qu'en 1916.

Marconi Wireless Telegraph

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Marconi Wireless Telegraph a eu lieu ce matin. M. C.-G. Greenfield, avocat de Montréal, a été élu président en remplacement de M. A.-E. Dymont qui devient vice-président. Sont aussi vice-président, MM. G. Marconi et Robert Bickerdick. M. A.-H. Morse a été élu directeur-gérant et MM. Henry-W. Allen, G.-M. Bosworth et Godfrey-C. Isacas, directeurs. M. Henry-W. Allen est le représentant de la compagnie anglaise auprès de la compagnie canadienne.
Le rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 1921, indique des profits pour l'année, avant les déductions, de \$12,253. Cette somme ajoutée à la balance reportée de l'année précédente, donne un total de \$422,629. Toutes déductions faites, il reste au compte de profits et pertes une balance de \$257,013 à reporter à l'année prochaine.

Transports contestés

Québec 19 (D.N.C.). — Une action très importante s'instruit présentement en Cour Supérieure. M. B.-A. Scott conteste la validité d'un certain transport consenti à la Cie Price Brothers par les compagnies Orlande Water Power and Quebec Development. On aurait vendu des biens fonds ainsi que le lit et l'énergie hydraulique d'une partie de la rivière Shipshaw.

M. Scott évalue à \$2,500,000 les biens dont le privilège la Cie Orlande. Tous ces biens litigieux sont situés dans le Lac St-Jean. M. Aimé Geoffroy de Montréal, Louis St-Laurent et J.-P.-A. Gravel de Québec occupent respectivement pour les parties en cause.

L. "Concord" en flammes

Providence, R. I. 19 (S.P.A.). — Le vapeur Concord, qui allait de New-York à Providence, a pris feu ce matin au large de Watch Hill. On a transporté les passagers à bord du cargo Mohagan, qui les a transportés à Providence.
Les matelots ont réussi à éteindre les flammes sur le Concord. Le bateau se dirige tranquillement vers Providence sans qu'il soit besoin de le remorquer. C'est ce que disent les officiers du Mohagan.

Notre tabac en Angleterre

NOUS EXPORTONS DE GROSSES QUANTITÉS DE TABAC DANS LES ILES BRITANNIQUES — ON LE PRÉPARE ET ON NOUS LE RENVOIE A UN PRIX TRES ELEVE.

D'aucuns ignorent que le Canada exporte, chaque année, en Angleterre des quantités très considérables de tabac. Comme question de fait, toutefois, plusieurs ignorent que ce tabac, se vendant sur notre marché local de 8 à 9 sous la livre, revient à 12 ou 13 sous la livre une fois rendu outre-mer et qu'après avoir subi certaines préparations chimiques ou certains mélanges, il nous est réexpédié de fortes quantités qui sont alors vendues au consommateur canadien à raison de \$1.50 la livre environ. Comme on le voit, nos industriels dans le tabac auraient peut-être tout avantage à pratiquer eux-mêmes l'emballage et le mélange du tabac canadien, puis à le revendre eux-mêmes à un prix encore inférieur à celui demandé actuellement tout en réalisant un bénéfice supérieur dans la plupart des cas.

Tous les navires à destination de Liverpool, apprenons-nous, ne quittent jamais notre port sans un cargaison quelconque de tabac canadien. Les deux derniers navires partis à telle destination en ont emporté à eux seuls 120,000 livres.

FER
Le Canada, qui avait cessé toute importation de fer en guise de punition depuis la guerre, en a reçu au cours des trente derniers jours plus de 30,000 tonnes, dont 157 tonnes à bord de l'Albania, de la ligne Cunard, qui est arrivé ici, ces jours derniers.

Au cours des années précédentes, nous informons-t-on, le Canada exportait ses ratielles de fer, mais, cette année, il les garde pour fins d'utilisation locale.

FOIN

On nous dit que l'exportation de foin, au cours de cet automne, sera des plus considérables, attendu que la récolte dans la majeure partie du pays a été excellente. L'Albania, de la ligne Cunard, qui doit partir, ces jours-ci, de Montréal à destination de l'Angleterre, en aura à lui seul une cargaison de 900 tonnes.

CHARBON

Les arrivages de charbon dans le port de Montréal continuent. Depuis hier, 6,000 tonnes de semis-thracite gallois sont arrivées, dont 3,000 à bord du Saskatoon, venant de Porslow, et les 3,000 autres tonnes à bord de l'Hindustan, venant de Tyne.

Il nous est également arrivé 900 tonnes de charbon de qualité inférieure à bord de l'Albania, de la ligne Cunard.

SERVICE DES SIGNAUX

Cap Saumon—Montant à 2 heures la nuit dernière, le Cape Diamond.

Pointe Renommée—Montant à 1 h. la nuit dernière, à 180 milles à l'est, le Minnedosa; à 1 h. 30, à 200 milles à l'est, le Montclair; à 6 h. 30 du matin, à 45 milles à l'est, le Canadian Fisher; à 6 h. le Canadian Coaster; à 3 h. 30, hier après-midi, le Cleantiss; à 7 h. 30 hier soir, l'Hochelega; à 9 h. 30 hier soir, le Wabana; à 8 h. 20 hier soir, à 60 milles au nord-ouest, l'Old Kongstad; à 10 h. 30 la nuit dernière, le Canadian Navigator.

Belle Isle—Montant à 8 h. 40 hier soir, à 60 milles à l'est, le Laristan.

ARRIVES A QUEBEC

A 5 h. du matin, le West Keybar; à 9 h. 40, le Québec.

Au pénitencier

Le juge Perrault a condamné, ce matin, en Cour de police un jeune homme de 16 ans, à six mois de travaux forcés pour un vol de dix dollars fait à son père. C'est le père qui a porté la plainte. Il a déclaré que le garçon ne voulait pas travailler en quelque endroit qu'il le plaçât. Le juge Perrault après consultation avec le père et un parent de l'enfant a décidé d'envoyer le prévenu au pénitencier afin qu'il prenne le goût du travail.

Aux services publics

La Commission des services publics a siégé ce matin sous la présidence de M. Adrien Beaudry. On y a étudié une demande d'expropriation de la ville de Montréal-Nord pour certains terrains, situés rue Bromby, près du boulevard Gouin. La discussion a roulé principalement sur l'évaluation d'un lot que l'on veut vendre \$1400.

Ce terrain a été acheté par les propriétaires actuels lors de la vente de quelques immeubles. Ce prix-ci voutient que malgré la dépréciation survenue pour nombre de terrains, les terrains avantagés n'ont pas fléchi, mais ont haussé.

La terreur à Vladivostock

Tokio, 19 (S.P.A.). — La terreur règne à Vladivostock, Sibérie, à la nouvelle de l'approche d'une armée bolcheviste victorieuse. Les dépêches officielles mandent que le consulat de France a été attaqué, hier, et que les étrangers se sont recommandés à leur gouvernement pour être protégés. Le consul américain a fourni un refuge aux citoyens de son pays dans un édifice battant pavillon américain et sous le couvert des canons d'un croiseur des Etats-Unis.

UN CONGRÈS EUCHARISTIQUE PROVINCIAL A QUÉBEC

Ces fêtes auront lieu en septembre prochain — Première réunion du comté d'organisation — Mgr P.-E. Roy est élu président.

Québec, 19 (D. N. C.). — Notre ville, qui a été déjà le théâtre d'innombrables fêtes religieuses et nationales, aura son congrès eucharistique au mois de septembre prochain. C'est la première fois que la vieille cité de Champlain sera le témoin d'un semblable spectacle. Aussi les organisateurs de ces prochaines assises veulent que ces fêtes soient dignes de Québec.
Hier, à l'archevêché, a eu lieu la première réunion sous la présidence de Mgr Roy, coadjuteur de Son Eminence, Monseigneur l'archevêque de Séleucie a été choisi président du congrès et Mgr Leflamme, curé de Notre-Dame de Québec, en sera le vice-président. Un comité exécutif a été fondé. Son président est Mgr Gariépy, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, et le vice-président, M. le chanoine Perron. Le R. P. A. Pelletier, supérieur des PP. du Saint-Sacrement de Québec, a été élu secrétaire. Les autres membres de ce comité sont MM. les abbés Robert et Langlois, du Séminaire de Québec, et J. Ferland, aumônier des Soeurs de la Charité.

Le futur congrès sera provincial, c'est-à-dire y prendront part tous les diocèses suffragants de Québec. Il aura lieu probablement vers la mi-septembre 1923. A cette occasion sera inaugurée la belle église des RR. PP. du Très Saint-Sacrement, chemin Sainte-Foye.

CEUX QUI ONT DÉMISSIONNÉ

Quelques-uns des membres unionistes du cabinet Lloyd George qui ont remis leur portefeuille.

Londres, 19 (S.P.A.). — Plusieurs membres unionistes du cabinet ont démissionné immédiatement après la réunion du Carlton Club, entre autres Stanley Baldwin, président du Board of Trade; sir Arthur Griffith-Boscawen, ministre de l'agriculture et des pêcheries; le lieutenant-colonel L.-C.-M. Amery, secrétaire parlementaire et financier de l'Amirauté; sir Philip Lloyd-Creame, ministre du commerce d'outre-mer; sir John Baird et le colonel Leslie Wilson.

OPPOSITION PROBABLE AU TRAITÉ DE WASHINGTON

Plusieurs députés français se proposent d'y insérer des modifications.

Paris, 19 (S.P.A.). — Il est certain qu'on manifestera de l'opposition à la ratification des traités de Washington lorsque leur discussion commencera à la Chambre probablement la semaine prochaine.
Lorsque M. Poincaré recommandera la ratification des traités par le Parlement, MM. Georges Mandel et Lacour de Grandmaison demanderont que des modifications et des réserves soient insérées dans le traité. Ils ont élus l'été dernier rapporteurs des traités de Washington par la commission de la marine de la Chambre.
Ni l'un ni l'autre ne sont opposés à la ratification, mais tous deux insisteront pour que des amendements soient adoptés, particulièrement dans la partie du traité naval concernant les cuirassés de premier rang, car ils désirent que la France ait huit unités de ce type au lieu de six. On pense que M. Mandel fera cette recommandation, vendredi prochain, devant la commission de la marine.
M. de Grandmaison, dans son rapport sur la partie relative aux gaz toxiques et à la liberté des neutres sur mer, demandera l'adoption d'une réserve à l'égard de la résolution Root définissant les droits de visite des navires marchands par les sous-marins. M. de Grandmaison admet que le monde entier approuve la suppression de l'emploi des gaz toxiques dans la guerre, mais il fait remarquer que la Grande-Bretagne dépense actuellement des millions pour l'étude de ces gaz.
Lorsque les traités seront discutés par le Parlement, l'opposition la plus forte viendra très probablement de M. André Lefèvre, qui est ennemi de toute limitation des armements terrestres ou navals.
Le prestige de M. Poincaré est tel cependant, que, s'il fait de la ratification une question de confiance, il n'y a pas de doute que le Parlement le soutiendra et ratifiera les traités de Washington à une énorme majorité.

La Cuban Canadian Sugar Company

La Cuban Canadian Sugar Co. vient de publier son rapport pour l'exercice clos le 30 juin. Il indique des profits d'opérations de \$595,016 au lieu d'un déficit, l'an dernier, de \$870,920. Déduction faite des frais d'opération et des frais d'entretien, des intérêts sur obligations et des autres intérêts, de la dépréciation, il reste un profit net pour l'année de \$48,129 au lieu d'un déficit total de \$1,786,699, l'année précédente. En tenant compte du profit de cette année, le déficit total du compte de profits et pertes se trouve réduit à \$1,415,500.

M. Auguste Côté dans Rimouski

Québec, 19 (D.N.C.). — On apprend qu'une délégation a offert la candidature à M. Auguste Côté, protonotaire de Rimouski pour succéder à M. Auguste Tessier, nommé juge. M. Côté devra démissionner s'il veut se porter candidat.

A l'Académie française

Paris, 19 (S.P.A.). — L'Académie française a renouvelé son bureau pour le quatrième trimestre de l'année 1922.

M. René Doumic a été nommé directeur, en remplacement de M. Henri de Régnier; M. Louis Barthou devient chancelier, remplaçant M. Gabriel Hanotaux.

L'Académie s'est ensuite mise au travail, c'est-à-dire au dictionnaire. Le mot "intangible" a donné lieu — nous ignorons pour quel motif — à une ardente discussion.

Verdict de suicide

Québec, 19 (D.N.C.). — Le juré du coroner a rendu un verdict de suicide dans un moment d'aliénation mentale à la suite de l'enquête qu'il a tenu au sujet de la mort de Stanley Perry décédé mardi.

DEMAIN
TRES BEAU
Aujourd'hui maximum .. 34
Même date l'an dernier .. 62
Minimum aujourd'hui .. 16
Même date l'an dernier .. 47
BAROMETRE:
8 heures du matin, 30.22; 11 heures, 30.19;
1 heure de l'après-midi, 30.17.

Chef de la police provinciale?

Québec, 19 (S.P.C.). — Le lieutenant-colonel Jean Roy, officier du vingt-deuxième bataillon, serait prochainement nommé chef de la police provinciale en remplacement de M. Auguste McCarthy.

De la neige en Ontario

Englehart, 19 (S.P.C.). — Une tempête de neige s'est abattue sur la région, hier soir poussée par un vent impétueux.

A Toronto il a aussi neige, tandis que le vent faisait rage.

Députés exclus

Paris, 19 (S.P.A.). — Le parti communiste français, qui tient un congrès ici, a décidé d'exclure de ses rangs les anciens députés Pierre Brizon et Raffin Dugens. Durant la guerre, ces messieurs avaient défendu l'opinion publique en allant rencontrer les Allemands au congrès socialiste international tenu en Suisse, en l'an 1916.

Prochains jugements en Cour d'appel

Québec, 19 (D.N.C.). — La Cour d'appel rendra jugement dans la cause du Devoir vs M. Taschereau et dans quelques autres causes, le 26 octobre prochain dans l'après-midi.

Décès

HEROUX.—Aux Trois-Rivières, le 19 octobre, à l'hôpital Saint-Joseph, Lucie, fille d'Onier Heroux, journaliste au Devoir, âgée de 16 ans. Douleur mortelle exposée à 16 h. rue Beauport. Trois-Rivières. Funérailles le samedi 21, à huit heures du matin, à la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph. Translation des restes à Québec au cimetière du Pacifique; inhumation dans l'ossuaire, après libération à Notre-Dame-du-Chêne, pas de fleurs.

CHOSSES MUNICIPALES

UNE DEFENSE
DE \$500,000

LE PLAN GENERAL DE LA VILLE DE MONTREAL QUE PREPARE LA COMMISSION TECHNIQUE SOUS LA DIRECTION DE M. FORTIN, COÛTERA UNE SOMME FORT CONSIDERABLE. UN TRAVAIL DE DIX ANNEES.

M. S. Fortin, ancien ingénieur en chef de la ville, a complété les études préliminaires pour la confection d'un plan général de la ville de Montréal. Le projet, que cache M. Brodeur avec l'appui de ses collègues du comité exécutif, sera confié à une commission technique qui est encore à créer. Le travail de la préparation proprement dite de ce vaste plan occupera toute une armée d'ingénieurs, de géomètres et d'arpenteurs durant une période de cinq à dix années. Voilà pourquoi, M. Fortin réclame un crédit de \$400,000 à \$500,000 pour poursuivre son œuvre: il semble entendu que le comité exécutif lui accordera une somme de \$500,000 par année pendant toute la durée des travaux, et cette première somme sera inscrite dès cette année dans le budget de 1933, que les commissaires sont à préparer.

Le plan intéressera autant les municipalités de l'île de Montréal que la ville elle-même, car il indiquera l'endroit exact qu'occupent les égouts collecteurs et leurs raccordements, les bornes fontaines et les conduites d'eau, et aussi les principales artères, toutes les rues de la ville, et les routes nationales qui traversent l'île.

LE MARCHÉ BONSECOURS

À la suite de la motion Sansregret qui demande l'agrandissement du marché Bonsecours, les cultivateurs et les marchands ont repris l'espoir de la réalisation prochaine de leurs vœux unanimes.

Le conseil municipal de Saint-Rémi-de-Napierville endosse le projet, par la résolution suivante: "Le conseiller Joseph Pigeon, appuyé par le conseiller Wilfrid Pigeon, déclare que le conseil municipal de Saint-Rémi-de-Napierville adhère entièrement au mouvement d'agrandissement du marché Bonsecours de Montréal et que ledit conseil prie le maire de Montréal, les membres du comité exécutif et les échevins de cette ville d'obtenir cet agrandissement dans le plus bref délai possible parce que le besoin est urgent."

AU QUARTIER LAFONTAINE

M. Léon Trépanier réunit, ce soir, ses électeurs du quartier LaFontaine, à la salle Brault, rue Berri, sous les auspices de la Ligue du Progrès civique du quartier LaFontaine qu'il a fondée.

Il exposera quelques-unes des améliorations réclamées depuis longtemps pour l'embellissement de la partie est de la ville, comme l'ouverture de la rue Sherbrooke; on discutera également le projet d'une exposition annuelle à Montréal.

L'IMPOT DU TIMBRE

M. Patrick Collins, de la ville, se rend aujourd'hui auprès du ministre du revenu, pour unir ses protesta-

tions contre l'impôt d'une taxe de deux sous sur chaque reçu de dix dollars, à celles des trésoriers des autres villes du pays. La délégation fera valoir ce qu'il en coûtera en perte de temps et d'argent pour les contribuables des grandes municipalités, pour mettre la nouvelle taxe en vigueur.

ECHOS POLITIQUES

LA SUCCURSALE DE SANDY PLAINS DES FERMIER-UNIS DE L'ALBERTA DEMANDE LA DEMISSION DE M. CRERAR. ON LUI AURAIT OFFERT D'ENTRER DANS LE CABINET.

Edmonton, Alberta, 19 (S.P.C.)— Les fermiers-unis de l'Alberta, succursale locale de Sandy Plains, viennent d'adopter une résolution demandant la démission de M. T. A. Crerar comme chef du parti progressiste. On allègue que celui-ci, étant à négocier une alliance avec les libéraux, porte préjudice aux intérêts de son parti. La résolution déclare de plus que M. Crerar a refusé de diriger les progressistes comme parti d'opposition à la Chambre, qu'il est associé à une compagnie faisant le commerce du grain et qu'il n'a jamais été en faveur de la formation du bureau du bié.

CETTE OFFRE A CRERAR

Ottawa, 19 (S.P.C.)— On répète de plus en plus que M. T. A. Crerar, chef du parti progressiste, a été invité de nouveau à faire partie du cabinet fédéral, cependant que la chose ne soit pas officiellement confirmée. Généralement parlant, le parti progressiste a appuyé le gouvernement au cours de toute la dernière session et l'attitude qu'il a tenue à son égard a été une attitude plutôt amicale. Si l'offre d'un siège dans le cabinet a réellement été faite à M. Crerar, la nouvelle, dit-on, serait annoncée en temps et lieu.

AUCUNS COMMENTAIRES

Winnipeg, 19. — M. T. A. Crerar a refusé de faire quelque commentaire que ce soit au sujet de cette offre d'un siège dans le cabinet fédéral dont parle un journal de Winnipeg en dépêche venant d'Ottawa. Il a refusé de commenter également un rapport venant d'Edmonton et disant que les fermiers-unis de la succursale de Sandy Plains demandent sa démission parce qu'étant à contracter une alliance avec les libéraux.

JUGEMENT D'ELECTION EN APPEL

Ottawa, 19.—Le jugement rendu récemment par les juges Embury et Mackenzie, de la Saskatchewan, lequel annulait l'élection de M. R. M. Johnson, candidat progressiste dans Moose Jaw, sera porté en appel à la Cour suprême du Canada. On dit de source autorisée que les avocats de M. Johnson ont prévu qu'il de droit de leur décision. L'élection de M. Johnson a été annulée sous prétexte de corruption électorale.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton, N.-B., 19. — Le lieutenant-gouverneur Pugsley, de la province du Nouveau-Brunswick, dont le terme d'office finira le 8 novembre prochain, apprend-on de source officielle, serait nommé sénateur en remplacement de feu F. P. Thompson, dont la vacance n'a pas encore été remplie. Dans ce

MERE!

Libérez les intestins de l'enfant avec le "Sirop de figues de Californie".

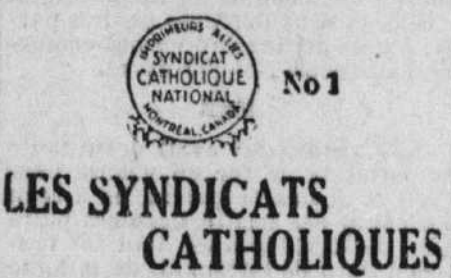


Vite, mère! L'enfant malade lui-même aime le goût de fruit du "Sirop de figues de Californie" qui réussit toujours à libérer les intestins. Une cuillerée à thé aujourd'hui peut empêcher votre enfant d'être malade demain. S'il est constipé, bilieux, fiévreux, irritable, s'il a la fièvre, la colique, des saignements d'estomac, la langue chargée, l'haleine mauvaise, rappelez-vous qu'un bon nettoyage des intestins est souvent tout ce qu'il faut.

Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de figues de Californie" qui porte, imprimé sur la bouteille, le mode d'emploi pour bébés et jeunes enfants de tout âge. Mère, il vous faut dire le mot "CALIFORNIE", sans quoi vous pourriez bien n'obtenir qu'une imitation du Sirop de figues.

cas, M. O. Turgeon, député fédéral de Gloucester, qui ambitionnait d'être aussi sénateur, lui succéderait comme lieutenant-gouverneur. Il se fait une très forte pression, d'un autre côté, en faveur de la nomination de M. W.-F. Todd.

On dit aussi que M. A.-B. Copp, présentement secrétaire d'Etat, serait on ne peut plus anxieux de quitter l'arène politique et de monter sur le banc de la Cour suprême. Les Acadiens, pour leur part, demandent instamment la nomination de M. Arthur-J. Leblanc, ex-député provincial de Ristigouche, aussitôt qu'une première vacance de jure sera ouverte.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Demain soir, vendredi, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig, assemblée du syndicat catholique et national des journalistes. Ce syndicat est fort prospère. L'esprit syndical n'avait jamais été formé beaucoup chez les journalistes, les organisations créées n'ayant jamais pu se maintenir. Le syndicat catholique et national des journalistes a toutefois réussi non seulement à se maintenir mais à progresser considérablement. M. R. Binette, organisateur des métiers de la construction, reçoit beaucoup de demandes de journalistes. Il a à remplir à l'heure actuelle une demande de 250 hommes pour des travaux importants en ville et aux environs. L'assemblée de ce soir commencera à 8 heures. Tous les membres doivent être présents. Les journalistes qui désirent s'enrôler dans le syndicat afin de voir à la protection des conditions de travail et à s'assurer de l'em-

ASPIRIN

A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout.



N'acceptez qu'un paquet non décaucheté de "Tablettes d'aspirine de Bayer" qui contient le mode d'emploi et les doses établis par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre

Rhumes Mal de tête Rhumatisme
Mal de dents Névralgie Névrite
Mal d'oreilles Lumbago Douleurs

Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes. — Aussi boîtes de 24 et de 100 — chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture de Mono-acétilsalicylate de Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous recommandons sur les tablettes de la compagnie Bayer la marque générale de fabrique, le nom de Bayer en croix.

AUTOUR du MONDE

Notre croisière de jubilé d'or marquant le 50ème anniversaire de l'année où Thomas Cook, le fondateur de notre organisation, dirigea son premier voyage autour du monde. Départ de New-York pour l'Europe le 24 Jan. Retour le 31 mai 1933, par le nouveau navire de la ligne CUNARD spécialement affecté à "SAMARIA". Un itinéraire très rempli avec visites aux ports méditerranéens, en Egypte, etc., quatre semaines aux Indes britanniques, aux Indes orientales hollandaises, aux Straits Settlements, à Saigon, à Manille, en Chine, deux semaines au Japon, etc. 30,000 milles—127 jours. Renseignements complets sur demande. Croisière de luxe limitée à 400 voyageurs. THOS. COOK & SON 2 526, Ste-Catherine-Ouest, MONTREAL

LES DYSPEPTIQUES ABANDONNENT L'USAGE DES DROGUES POUR L'ESTOMAC

Un médecin dit que dans la plupart des cas de troubles de l'estomac, il n'y a réellement pas de maladie de l'estomac, mais simplement excès d'acidité. Cet excès empêche la digestion de se faire naturellement, cause l'algèbre stomacale, la fermentation des aliments, ce qui bouleverse le foie et les intestins et cause de la nervosité, de la faiblesse, de l'insomnie et de la mélancolie. Remettez aux drogues pour l'estomac et aux digestifs artificiels. Prenez simplement une cuillerée à thé ou quatre tablettes de Magnésie Bismurée ordinaire dans un verre d'eau chaude après les repas pour neutraliser l'excès d'acidité, et vous vous porterez bien.

Cette préparation agit efficacement. Vous pourrez manger ce que vous voudrez et dormir toute la nuit. Vous n'irez plus arper le parquet à trois ou quatre heures du matin et souffrir de faiblesse extrême et de nervosité toute la journée du lendemain. La Magnésie Bismurée est en vente chez tous les pharmaciens. Elle est en poudre sous forme de tablettes. Essayez cette recette durant trois semaines.

OUVRIERS TEXTILES

C'est ce soir à 8 heures 15, à la salle paroissiale d'Hocheville, au coin Ontario et Desery, qu'a lieu la grande assemblée des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile (spécialement des usines d'Hocheville et de Ste-Anne). Plusieurs orateurs porteront la parole: M. l'abbé E. Hébert, M. E. Thérien et G. Tremblay. Cette assemblée est sous les auspices du syndicat catholique des ouvriers textiles local no 2. Qu'on vienne en foule.

Demain soir, à la salle de l'Union St-Joseph, 1880-ouest, Notre-Dame, aura lieu le concert-boucan du syndicat du textile, local no 1 pour arrangers de métiers et slashermen. Des cartes spéciales d'invitation ont été distribuées. Si par hasard, il y avait eu omission, on est prié d'assister quand même. Le concert-boucan commencera à 8 heures 15.

A LACHINE

Ce soir, à Lachine, académie Piger, angle St-Louis et 15e avenue, le troisième souper au profit de l'église paroissiale organisé par les syndicats catholiques et nationaux de Lachine.

MECANICIENS-STATIONNAIRES

Le syndicat catholique et national des mécaniciens-stationnaires s'assemble demain soir à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig. Ce syndicat deviendra maintenant sous le contrôle de l'organisation des métiers de la construction, M. R. Binette, qui a beaucoup d'avantages à trouver des positions ou dans les édifices publics. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

CERCLE LEON XIII

Il n'y aura pas de séance du cercle Léon XIII, ce soir, en raison de l'absence de plusieurs officiers et de l'absence de l'assemblée occupée à des assemblées d'urgence. Que les membres en prennent avis.

La prochaine séance n'aura lieu que jeudi prochain. M. l'abbé E. Hébert donnera la conférence sur le socialisme.

LE TRAITE DE WASHINGTON

M. POINCARÉ EN DEMANDERA LA RATIFICATION IMMEDIATE.

Paris, 19 (S.P.A.) — Dans les milieux bien informés on assure que M. Poincaré recommandera la ratification immédiate du traité naval de Washington quand il se présentera bientôt devant le Parlement.

M. Poincaré annonce que le gouvernement français estime que le traité doit être ratifié et ratifié immédiatement.

Il n'est pas question, dit-on, de réserves ou de modifications dans le texte; les accords de Washington devront être approuvés tels qu'ils sont.

L'information précédente réduit à néant tous les bruits concernant l'attitude soi-disant neutre du président du conseil qui aurait laissé le parlement prendre l'initiative de cette question.

Il existe un certain groupe au parlement qui recommande des

LES DYSPEPTIQUES ABANDONNENT L'USAGE DES DROGUES POUR L'ESTOMAC

Un médecin dit que dans la plupart des cas de troubles de l'estomac, il n'y a réellement pas de maladie de l'estomac, mais simplement excès d'acidité. Cet excès empêche la digestion de se faire naturellement, cause l'algèbre stomacale, la fermentation des aliments, ce qui bouleverse le foie et les intestins et cause de la nervosité, de la faiblesse, de l'insomnie et de la mélancolie. Remettez aux drogues pour l'estomac et aux digestifs artificiels. Prenez simplement une cuillerée à thé ou quatre tablettes de Magnésie Bismurée ordinaire dans un verre d'eau chaude après les repas pour neutraliser l'excès d'acidité, et vous vous porterez bien.

Cette préparation agit efficacement. Vous pourrez manger ce que vous voudrez et dormir toute la nuit. Vous n'irez plus arper le parquet à trois ou quatre heures du matin et souffrir de faiblesse extrême et de nervosité toute la journée du lendemain. La Magnésie Bismurée est en vente chez tous les pharmaciens. Elle est en poudre sous forme de tablettes. Essayez cette recette durant trois semaines.

OUVRIERS TEXTILES

C'est ce soir à 8 heures 15, à la salle paroissiale d'Hocheville, au coin Ontario et Desery, qu'a lieu la grande assemblée des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile (spécialement des usines d'Hocheville et de Ste-Anne). Plusieurs orateurs porteront la parole: M. l'abbé E. Hébert, M. E. Thérien et G. Tremblay. Cette assemblée est sous les auspices du syndicat catholique des ouvriers textiles local no 2. Qu'on vienne en foule.

A LACHINE

Ce soir, à Lachine, académie Piger, angle St-Louis et 15e avenue, le troisième souper au profit de l'église paroissiale organisé par les syndicats catholiques et nationaux de Lachine.

MECANICIENS-STATIONNAIRES

Le syndicat catholique et national des mécaniciens-stationnaires s'assemble demain soir à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig. Ce syndicat deviendra maintenant sous le contrôle de l'organisation des métiers de la construction, M. R. Binette, qui a beaucoup d'avantages à trouver des positions ou dans les édifices publics. L'assemblée commencera à 8 heures 30 précises.

CERCLE LEON XIII

Il n'y aura pas de séance du cercle Léon XIII, ce soir, en raison de l'absence de plusieurs officiers et de l'absence de l'assemblée occupée à des assemblées d'urgence. Que les membres en prennent avis.

La prochaine séance n'aura lieu que jeudi prochain. M. l'abbé E. Hébert donnera la conférence sur le socialisme.

LE TRAITE DE WASHINGTON

M. POINCARÉ EN DEMANDERA LA RATIFICATION IMMEDIATE.

Paris, 19 (S.P.A.) — Dans les milieux bien informés on assure que M. Poincaré recommandera la ratification immédiate du traité naval de Washington quand il se présentera bientôt devant le Parlement.

M. Poincaré annonce que le gouvernement français estime que le traité doit être ratifié et ratifié immédiatement.

Il n'est pas question, dit-on, de réserves ou de modifications dans le texte; les accords de Washington devront être approuvés tels qu'ils sont.

L'information précédente réduit à néant tous les bruits concernant l'attitude soi-disant neutre du président du conseil qui aurait laissé le parlement prendre l'initiative de cette question.

Il existe un certain groupe au parlement qui recommande des

Courrier de Nicolet

Nicolet, 19, (D.N.C.) — Mesdemoiselles Marie-Jeanne Boisclair et Berthe Cloutier, institutrices, viennent de recevoir du département de l'instruction publique, par l'entremise de H. F.-X. Normand, une prime de vingt dollars pour leurs succès dans l'enseignement. Les deux jeunes filles demeurent à St-Zéphirin-de-Courval.

La nouvelle commission scolaire

de Lemieux (Nicolet), se compose de MM. Alfred Deshayes, président et de M. Joseph Bernard, Noël Grenier, Dydimie Bouchard, et Dona Blanchette.

Le résultat du recensement de Lemieux est de quatre-vingts familles environ, formant un total de 500 personnes.

Les révérends sœurs grises de Nicolet étaient ces jours derniers à Ste-Brigitte de Nicolet pour leur quête annuelle.

CARTES PROFESSIONNELLES
ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE

Normandin & Desrosiers

Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3993-4532. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

50 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, I.L.B., J. Edm. Gagnon, I.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.

AVOCAT
Bureau du jour: 59, rue Notre-Dame ouest.
Immeuble Duluth, chambre 21.
Tél. Main 5228
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

JACQUES CARTIER, L.L.L., ALFRED LABELLE, L.L.B.

AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
83-ouest, rue Craig
Tél. MAIN 5328 MONTREAL

ARTHUR LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

SALLUSTE LAVERY MAURICE DEMERS

2541 Hutchison 1150 St-Hubert
Rockland 3178 St-Louis 678

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROCUREURS
19, St-Jacques MONTREAL

VICTOR PAGER ARM. CLOUTIER

AVOCATS.
Immeuble Power, 83-ouest, Craig
Tél. Main 6598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 514 30 rue St-Jacques.
P. St-Germain, L.L.L., J. Guerin, L.L.L., R. Pans-Raymond, L.L.L.

ANATOLE VANIER GUY VANIER

AVOCATS
Tél. Main 493 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire
755, AVENUE MONT-ROYAL-EST
Tél. St-Louis 214.

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

EN TOUT GENRE.
A. Derome & Cie
80 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679

PRETS SUR HYPOTHEQUES

A. JETTE & CIE, 33, St-Jacques, chambre 10. Courtiers en immobilier, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèque; achats d'hypothèques et balances de prêts de ventes.

CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et détail
Bureau et magasin, Manufacture,
58, St-Laurent, 7, rue Clarke.
MONTREAL, QUE.
Tél.: Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE

ATELIER
J. H. THIMINEUR
Prix spéciaux pour les membres du clergé et les institutions religieuses.
2556 St-Hubert Tél. Cal. 849

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedan et camions. Pièces de rechange.
200 RUE GUY

MEDECIN

Dr J. M. E. PREVOST

Oes hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7530

HERNIE guérie sans douleur ni opération

Dr P. - A. DANSEREAU
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Cité Beauharnois, P. Q.
DENTISTE

Dr Ad. L'ARCHEVÊQUE

CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone 468. Parc Lafontaine
St-Louis 1301 Montréal.

TEL. EST 3549 9 à 5 heures.

DR ARTHUR BEAUCHAMP
CHIRURGIEN - DENTISTE
Nouveau bureau
529, RUE ST-DENIS MONTREAL

MUSICIEN

J.-N. CHARBONNEAU
Cours et leçons particulières de piano, d'harmonie et de pose de voix. Préparation aux examens de musique et au concert.
864, STE-CATHERINE EST
Edifice J. D. Langlois.
Tél.: Est 3428 ou Victoria 10.

PROFESSEURS

Droit. Médecine. Cours Pharmacie. Art dentaire. Préparatoires aux examens, dirigés par René SAVOIE, I.C. et L.E. Bachelier en arts et en sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola. Préparation au baccalauréat, à l'immatriculation.
ENTREE: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: des candidats présents 75% REÇUS.
238, RUE SAINT-DENIS, Tél. Est 6162
En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath

259-EST. RUE ONTARIO.
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens d'admission à l'Université Laval.
Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

Ecole Préparatoire

COURS CLASSIQUE: BREVETS — EXAMENS
Cours strictement privés
Cours spéciaux d'anglais.

INSTITUT La ROCHE, Enrg.

EDMOND LA ROCHE, Directeur.
Bachelier de l'Université Laval.
135, RUE STE-CATHERINE EST
Tél. Est 7496.

OPTICIEN

Examen de la vue Lunettes et Lorgnons
ALPHONSE L. PHANEUF
OPTICIEN-OPHTHOMETRISTE
385, rue Saint-Denis, Près de la rue Ontario MONTREAL

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315, Edifice Montreal Trust
11, Place d'Armes Tél.: Main 4912

L. FONTAINE

EXPERT-COMPTABLE
VERIFICATEUR
ORGANISATION — INCORPORATIONS
115, Belgrave — Melrose 2507

J. - A. ARCHAMBAULT

COMPTABLE LICENCIÉ
Ci-devant du bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu, district de Montréal.
30, rue St-Jacques Chambre 42.
Tél. Main 1212
Rés.: Tél. Est 5615w

PLATRIER

D. PARE
TRAVAUX D'ENDUITS A CONTRAT OU BLANCHISSAGE.
Travail sur satisfaction
1546 Papineau—Tél.: St-Louis 6793J



Montrez-leur

ce que fait cette nouvelle méthode.

Aucune mère ne désire que ses enfants souffrent des dents comme elle-même peut avoir souffert.

Enseignez-leur alors la nouvelle méthode pour nettoyer les dents, montrez-leur les dents plus saines, plus belles, plus blanches qu'elle apporte, ou laissez-le faire cet essai et en sentir eux-mêmes les bienfaits.

Il faut combattre la pellicule

Les dents noircissent et la plupart des affections dentaires sont maintenant attribuables à la pellicule. Chacun doit la combattre pour les éviter.

La pellicule est cette couche visqueuse que vous sentez. Elle adhère aux dents, pénètre entre elles et y demeure. Les taches les décolorent, il se forme alors une couche noireâtre. La pellicule est la base du tartre.

Notre Page Féminine

LETTRE DE FADETTE

Les arbres sont tristes: ils sentent l'hiver dans le vent âpre qui leur arrache brutalement leurs dernières feuilles. Les arbres ont peur: c'est la mort qui les frôle et le froid qui les envahit. Sous le ciel décoloré, ils étendent leurs branches dépouillées avec de grands gestes de détresse. J'ai leur tristesse, je les comprends, car ils nous ressemblent.

Ne souriez pas, ô profanes, qui n'avez pas découvert leur âme, vous ne savez pas...

Vous ne les avez pas vus tendre de toutes leurs forces vers la lumière et la chaleur du soleil, comme vous, qui cherchez sans cesse, quelquefois sans le savoir, la lumière de la Vérité et la chaleur de l'Amour.

Vous n'avez pas regardé, aux profondeurs de la terre, l'étrange phénomène que présentent toujours leurs racines? Quelle que soit la famille à laquelle ils appartiennent et quel que soit leur âge, toujours une de leurs racines, beaucoup plus longue et plus forte que les autres, s'allonge vers le soleil levant, et d'après les anciens, il est bon, dans la transplantation, de respecter cette disposition pour obtenir une croissance rapide et vigoureuse. Il ne faut pas désorienter les arbres, pas plus qu'il ne faut désorienter les âmes!

Avez-vous remarqué, quand un arbre pousse seul, loin des autres, comme il paraît s'ennuyer?

C'est que, dans leur cœur si bien gardé, ils souffrent... Moi qui vous écris, j'ai connu trois pins qui avaient grandi ensemble, tout près les uns des autres. Les ai-je regardés se saluer, s'entreindre, chanter et bavarder ensemble? C'étaient trois amis inséparables qui s'aimaient et se passaient facilement des autres.

Un jour, un violent orage abattit le plus beau et, l'automne suivant, un vent furieux brisa le second.

Le dernier présentait bientôt un spectacle lamentable: on voyait sa désolation et son désespoir. Ses branches retombaient fanées, sèches, peu à peu la vie se retirait du pauvre malheureux! Quand le printemps reparut, la sève ne put monter pour le faire reverdir. Il était mort, mort, parce que son cœur était brisé!

Le croyez-vous maintenant que l'âme des arbres ressemble à la nôtre? Vous ne les avez donc pas écoutés dans la forêt? Vous n'avez pas retrouvé dans leurs voix des échos de nos prières, de nos bonheurs, de nos sanglots? Parfois ils ont des réveils délicieux: la joie et le soleil s'engouffrent dans leurs branches et, comme nous, quand notre cœur est dilaté, ils versent ce qu'ils ont de meilleur, leurs parfums, leurs bruissements légers et caressants. Et quand ils ont peur, comme ils sanglotent, et quand ils ont froid, comme ils frissonnent, et quand on peut les tuer, comme ils résistent!

Il faut aimer les arbres, ils sont nos amis, les témoins silencieux de nos vies: ils demeurent, quand, l'un après l'autre, nous passons.

Ils ont vu grandir l'aïeul et son fils et son petit-fils; ils verront encore deux et trois générations si les barbares respectent leur vie précieuse.

Notre cœur instable s'attache aux arbres patients et fidèles, dont les racines s'enfoncent toujours plus profondément dans la terre, dont la tête s'élève toujours plus haut vers le ciel, dont la sève printanière monte de la terre et descend du ciel pour les ressusciter glorieusement.

A les contempler quand notre âme se recueille gravement, nous échappons à ce qui est passager et limité: ils font taire nos pensées vaines, et nous sentons venir de très loin, du fond inconnu de notre âme, d'étranges illuminations sur nos destinées... celles dont nous ignorons tout!

FADETTE.

Vos Vêtements sont Lavés dans des Savonnages Pura

Une visite à cette buanderie moderne vous éclairera sur les procédés scientifiques de nettoyage. Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machine à laver, mais sont lavés à la main, par des agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agités doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements ressortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640
TOILET LAUNDRIES LIMITED
425, RUE RICHMOND

LES OEUVRES FÉMININES

CONGRES ITALIEN DE LA FEDERATION ITALIENNE DE L'AIGUILLE.

De la Croix de Paris, numéro du 26 septembre:

La Fédération italienne de l'aiguille a tenu du 11 au 14 septembre son 4e Congrès national sous la présidence du comte G. Zucchini, député au Parlement, et de Mme Giuseppe Novi Scanni, membre du Conseil national du Parti populaire. Ce Congrès, auquel la Confédération italienne du travail et de nombreuses organisations syndicales ont donné avec enthousiasme leur adhésion, marque une nouvelle étape dans la vie déjà très florissante de cette jeune Association et lui ouvre la voie vers de nouvelles conquêtes parmi les classes ouvrières qu'elle travaille — lentement, mais sûrement — à former selon le programme social chrétien.

ment — à former selon le programme social chrétien.

Les problèmes les plus importants ont été abordés durant ces journées d'étude, et, afin d'en hâter la solution, de hautes personnalités ont tenu à prêter leur concours aux organisateurs du Congrès.

A l'inauguration de l'Assemblée, de très beaux discours ont été prononcés par le comte Zucchini, de Lodi au nom de la Confédération italienne du travail, par M. Contenti au nom de la Section de Rome, par la marquise Patrizi au nom de l'Union des femmes catholiques et par l'adjoint Amariello pour la Commune de Rome.

Parmi les adhésions parvenues au Comité, citons celles de S. G. Mgr Tosi, archevêque de Milan, des sous-secrétaires d'Etat Bosco, Lucarelli, Merlini, Martini et Jacini, du secrétaire de l'Association syndicale des chemins de fer, de l'Union du travail de Rome, etc.

Le R. don Dubini, secrétaire général de l'Association, lit son rapport sur l'organisation de la Fédération de l'aiguille qui est constituée plutôt par des groupes dissimulés, que par une seule masse imposante, et où l'action syndicale a été, pour ainsi dire, suppléée jusqu'à présent par une activité réglée et disciplinée.

L'AUDIENCE ET LE DISCOURS DU PAPE

S. S. Pie XI a bien voulu accorder une audience spéciale aux membres de la Fédération de l'aiguille, à l'occasion de la clôture du Congrès.

Lorsque le Pape, entouré de Mgr Caccia Dominioni, son maître de chambre, de Mgr Arborio Mella di S. Elie, camérier secret participant, et de Mgr Pizzardi, substitut de la secrétaire d'Etat, fit son entrée dans la salle Consistoriale, il fut accueilli par une manifestation pleine d'enthousiasme.

Le Saint-Père fit le tour de la salle en donnant sa main à baiser à chacune des personnes présentes et en s'entretenant affablement avec plusieurs d'entre elles.

Puis, étant monté sur le trône, il adressa un paternel discours à l'Assemblée.

Après avoir dit qu'il accordait de tout cœur la bénédiction demandée à l'issue d'un Congrès où s'étaient manifestées publiquement de saintes aspirations à l'apostolat pour le règne du Christ dans le monde, le Saint-Père poursuivit: "Votre nom d'ouvrières de l'aiguille ne peut pas ne pas suggérer quelques réflexions:

"En premier lieu, vous êtes ouvrières. Vous représentez le travail. Que serait la vie sans le travail? Le Seigneur a voulu en faire le fond et le soutien de la vie en le présentant comme moyen d'expiation et de rédemption.

"Mais le travail de l'aiguille mérite une attention particulière, car, plus que tout autre, il suggère l'idée de la patience. Si tout travail est une œuvre de patience: *Opus patientiae labor*, le travail à l'aiguille est l'œuvre de patience par excellence, car il requiert une plus large dose de sacrifice, un travail constant autant que consciencieux et diligent. Si la patience est une œuvre parfaite — *patientia opus perfectum* — il n'y a pas besoin d'autre chose pour vous conduire à la perfection, à l'exemple de Jésus qui, *patendo* — ne nous enseigne rien de plus d'insistance que cette vertu. Aucun symbole ne rappelle mieux la patience que vous, ouvrières de l'aiguille, qui, par cela même, vous êtes mises dans les grandes voies divines, sources de perfection et de bénédiction.

"Tâchez de réaliser dans votre vie cette sanctification parfaite et féconde. D'autres intérêts encore moins élevés, mais de pressante nécessité, se dressent devant vous, je le sais, continua le Saint-Père. Si l'homme ne vit pas que de pain, il en vit cependant; ce pain quotidien qui assure la vie, vous faites bien de chercher à vous le procurer selon les lois de la justice et de la charité. Mais savez-vous tout, les ouvrières de l'aiguille, c'est-à-dire de la patience par laquelle on entre dans le royaume de Dieu et l'on acquiert la sanctification intérieure. Cherchez ce règne, c'est faire la volonté du Père qui est dans les cieux. C'est là la résolution que vous emporterez de la Ville Eternelle, source de continuelle sanctification, et en recevant la bénédiction du Père comme des fidèles. C'est dans cette intention que Nous vous l'accordons de tout cœur en l'accompagnant de Nos plus ferventes prières."

Après son discours, le Saint-Père donna la bénédiction apostolique et regagna ses appartements, salué par une nouvelle et chaleureuse ovation.

NOTRE ALBUM

La vogue est comme la vague, d'abord elle vous soulève, puis elle vous roule.

Ce qui importe, c'est l'usage

Bébé dort

Il est midi. La chambre est sombre; A la fenêtre on a cloué, Pour donner du frais et de l'ombre, Un grand châle à carreaux, troué.

Dans un coin, la paupière close, Sur son oreiller de duvet Le bébé doucement repose, Et le chien dort à son chevet.

Alentour, tout se fait tranquille, On n'entend que le vieux coucou, Bataillant sa tige mobile, Accroché là-bas à son clou.

A travers les trous du vieux châle Que son poids fait partout plisser, Un rayon de lumière pâle De temps en temps vient se glisser.

Dans l'autre chambre, le potage Se met sur la table, fumant; Le père rentre de l'ouvrage, Joyeux. Mystérieusement,

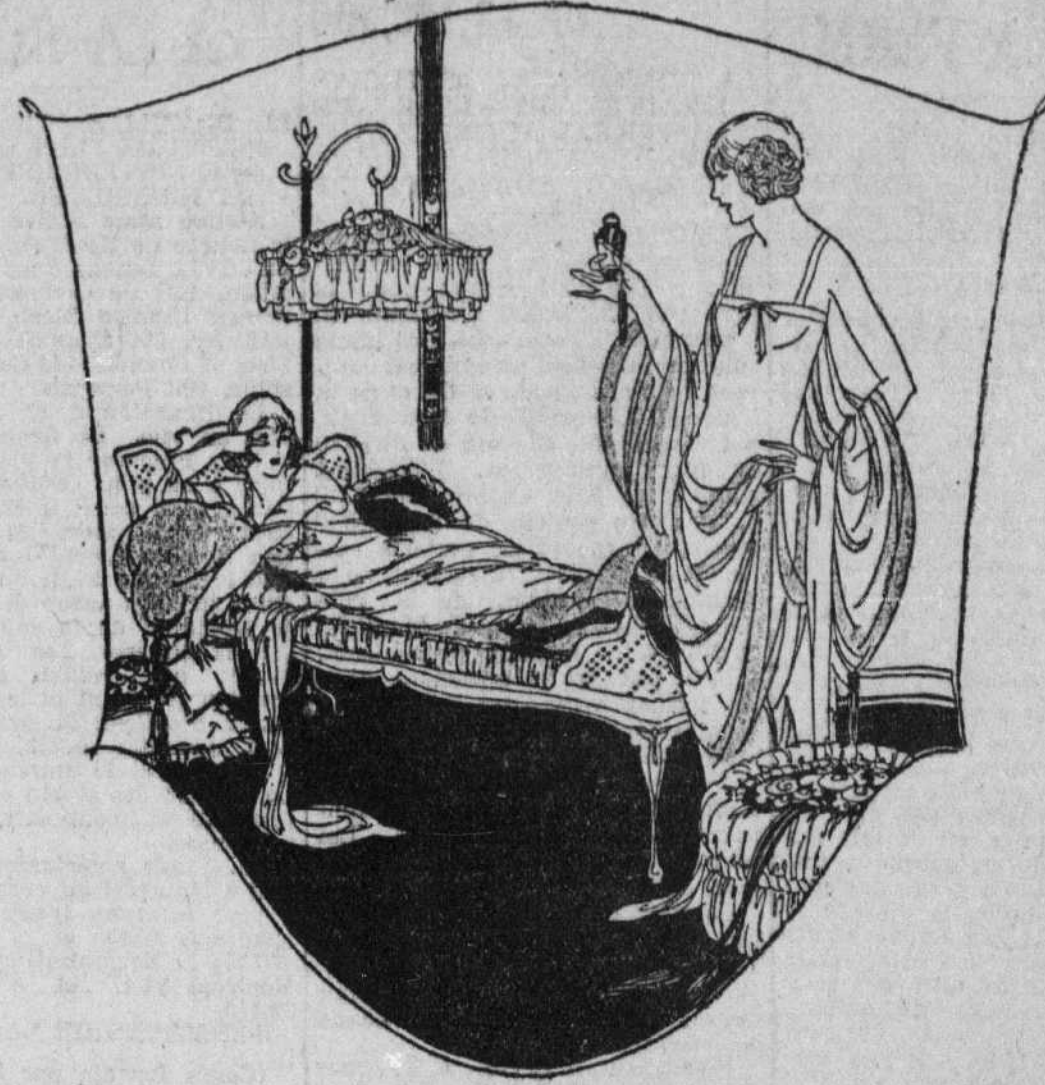
La mère, le doigt sur la bouche, Par la porte ouverte à demi Lui montre, dans un coin, la couche Où Bébé repose endormi.

Un bras replié sur la tête Colle au front ses cheveux mouillés; De la couverture indésirable On voit sortir deux petits pieds.

Eux se regardent en silence, Tout émus, la main dans la main, Pendant qu'à part soi, chacun pense: Il aura six mois demain!

Napoléon LEGENDRE.

BONNETERIE POUR DAMES



Dans la bonneterie, il faut rencontrer tant de besoins différents que seul un assortiment auquel a présidé un choix judicieux peut espérer donner satisfaction. Un assortiment comme celui qu'on trouve chez Goodwin.

Les différentes épaisseurs, les différentes textures, les grandeurs et les formes pour toutes les tailles (ce qui est très important pour celle qui veut être bien habillée) et les modèles corrects pour tous les genres de toilettes.

Toutes les meilleures marques connues sont représentées:

Zenith — Zimmerknit — Knit-to-Fit — Penman
Turnbull — Cee-Tee — Oxford — Velva

et un choix complet de bonneterie suisse.

Camisoles — 60 qualités — 18 modèles — grandeurs 34 à 48 — 50 prix variant de .75 à 6.50	Combinaisons — 20 qualités — 12 modèles — grandeurs 34 à 48 — 31 prix variant de 1.75 à 7.50	Caleçons — 14 qualités — 5 modèles — grandeurs 34 à 48 — 25 prix variant de .95 à 5.00	Maillots — 3 qualités — 2 modèles — grandeurs 34 à 44 — 10 prix variant de 1.25 à 4.00
--	--	--	--

—Au rez-de-chaussée.

Goodwin's LIMITED

que l'on fait de ce que l'on appelle la bonne ou la mauvaise fortune. L'homme bon ne se laisse pas exalter par l'une ni briser par l'autre.

Saint AUGUSTIN.

Je ne sais rien de consolant comme la prière, rien de grand comme les cérémonies de l'Eglise, rien de beau comme la liturgie. Je n'ai jamais trouvé les offices assez longs et j'ai toujours quitté l'Eglise avec peine.

Général de SONIS.

Si chacun balayait devant sa porte, les rues seraient propres. (Proverbe oriental.)

Le cercle St-Césaire

L'Assemblée mensuelle du cercle St-Césaire aura lieu le 25 octobre, au collège de la Côte-des-Neiges. Le cercle a organisé une soirée à l'occasion de l'anniversaire du ré-

vérend Père Roy, supérieur provincial. On jouera deux petites comédies, etc.

Ceux qui peuvent chanter, voudront bien communiquer avec M. Poi Phaneuf, Est 2459, qui organise un chœur parmi les anciens élèves.

Tous les anciens élèves sont invités.

Ce soir, au Monument National

"DURAND ET DURAND"

C'est ce soir qu'à lieu, au Monument national, la soirée artistique au bénéfice de la colonie de vacances des "Grèves". Le cercle Lapierre est au programme et jouera "Durand et Durand", comédie en trois actes. Il y aura d'intéressants intermèdes, dont un tournoi par Mlle Mathilde Dolron, pianiste. — Il y aura des billets en vente à la porte.

LA PATISSERIE FRANÇAISE

SA CUISINE, SES VINS FINS, SES PRODUITS

LE RENDEZ-VOUS IDEAL

RESTAURANT SALLE DE THE SALLE DE BANQUET PRIVEE

Kerhulu & Odiau

LIMITEE
172-184, RUE ST-DENIS
Près St-Catherine,
COMMANDES: TEL. EST 2146.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

L'Orgueil de Bérengère

Par Mme A. D'ARVOR

28

(suite)

Où allait-elle diriger ses pas? La pensée de Carmen lui traversa l'esprit. Avant de s'en retourner, plus triste et plus meurtrie que jamais dans son mélancolique costume, elle irait à Trégor-sur-lille embrasser Carmen.

Si l'accueil de sa sœur cadette lui tendait et affectueux, si elles mélangèrent leurs larmes au souvenir de la petite Térésa enlevée en plein bonheur, il sembla pourtant à Bérengère que Carmen avait, dans la voix et dans le regard, comme une nuance de sévérité. Et quand elle eut parlé d'André, malade à Pontcallee, la jeune Camélie se redressa, très ferme.

— Bérengère! Ne me dis pas que tu vas abandonner de nouveau ton mari souffrant, très gravement at-

teint peut-être? Ton devoir, ton strict devoir est d'aller vite le soigner.

Bérengère secoua la tête avec amertume:

— Il ne me désire pas, Carmen, il ne m'a pas appelée. Sa mère doit être arrivée. Ma présence serait inutile. Je repars à Lenhaio. Mais toi, je t'en prie, écris à Mme Roche-Kerguen, et donne-moi de suite des nouvelles!

— Non!... ce serait l'aider à persévérer dans une voie mauvaise... Crois-moi, n'écoute pas ton orgueil, cours à Pontcallee, humilie-toi s'il le faut, et ton mari te pardonnera.

Bérengère se raidit soudain.

— Me pardonner? Tu renverses les rôles, Carmen. Je n'ai de pardon à demander ni à obtenir, et si quelqu'un a eu des torts, je ne crois

pas que ce soit moi! D'ailleurs, que peux-tu savoir? Il faudrait donc que M. Roche-Kerguen se soit plaint à toi?

Carmen eut un geste de dénégation.

— Jamais André ne t'a accusée, crois-le bien, et dans ses rares lettres il prend à tâche de me convaincre — comme les autres — qu'une question de réparations au château de Pontcallee est seule cause de ton éloignement...

Mais je lisais une navrante tristesse entre ces lignes tracées à la hâte, et ce qu'il ne me disait pas j'ai fini par le deviner! D'ailleurs, personne ne s'y trompe jamais dans ton entourage, trop de semaines se sont écoulées sans que tu ne sois revenue. Térésa elle-même, notre insouciant petit Térésa, s'inquiétait de votre avenir. Dans sa dernière missive — deux jours avant sa mort — elle me confiait que Claude et elle cherchaient en vain le motif de votre rupture, dont il n'était plus possible de douter.

Bérengère durcit encore son noir regard.

— De quel droit se permet-on de juger ma conduite et de scruter mes actes?... Eh bien! oui, si tu veux le savoir, nous nous sommes séparés d'un commun accord. M. Roche-Kerguen et moi!... Et s'il n'a tenté, depuis, aucune tentative de rapprochement, c'est qu'il a compris sans nul doute quelle avait

été son erreur: Bérengère de Trézeneuc n'était pas faite pour devenir la femme d'un riche!

Une émotion violente, quoique contenue, avait fait pâlir Carmen. Son regard à elle se durcissait à son tour, elle se dressait, raide et glacée, derrière la grille qui la séparait de ses barreaux de fer.

— Bérengère! tu blasphèmes un amour dont tu n'étais pas digne. Et tu me forces à parler, alors que je me serais peut-être tué encore... Claude et Térésa avaient juré à ton mari de ne rien dire, mais il a oublié de m'arracher le même serment, et n'ayant rien promis, je dirai tout!... Ne m'accuse pas de cruauté... J'agis pour le salut de ton âme que tu mets en danger par ta révolte, j'agis pour ton bonheur et pour celui d'André: notre chère maman, du haut du ciel, me le pardonnera... Bérengère, celui que tu accuses de vices présumptueux et intéressés t'a épousée sans dot, sans famille, et presque sans nom!... Sache-le, pas une goutte du sang des Trézeneuc ne coule dans nos veines, c'est par pitié et par charité qu'on nous a élevés toutes les trois au château: rien ne nous y appartient, les héritiers du marquis se sont chargés de nous le prouver! Et André savait tout, et André t'a donné son nom, sa protection, son travail, sa tendresse, parce qu'il t'aimait sans l'avoir avoué jamais, parce que tu lui fus confiée

par celle que nous nommons notre mère, et qui ne l'était pas.

La foudre tombant près de Bérengère ne l'eût pas frappée de plus d'épouvante... Carmen eût pu continuer encore, la jeune femme ne semblait plus entendre... Blanche jusqu'aux lèvres, immobile, le regard fixe, les mains agitées d'un tremblement nerveux, elle se retournait de toutes ses forces à la grille du cloître pour ne pas tomber, et pas un mot ne pouvait sortir de sa gorge contractée.

Enfin, vaincue par la souffrance, elle s'abattit sur les genoux avec un cri rauque, et Carmen eut pitié.

— Pauvre chérie, fillette, pardonne-moi de te porter un si terrible coup. Il le fallait, vois-tu, et je ne serais crue coupable de me faire plus longtemps! Tu as méconnu le cœur si noble et si généreux de ton mari, mais ton excuse, c'est que "tu ne savais pas". A présent, "tu sais". Va vite le retrouver...

— Dis-moi tout, interrompit d'une voix sourde Bérengère qui n'avait pas paru l'entendre et plongea des yeux fous dans le regard attristé de sa sœur...

Et la jeune novice raconta l'histoire touchante de leur adoption sur une route d'Espagne, près de wagons brisés, de cadavres déchiés et de mères sanglantes. Cette adoption, hélas! n'avait pu être officiellement reconnue, les dix-huit années légales n'étaient pas écou-

lées, et la mort avait frappé la marquise sans qu'elle ait pu assurer le sort de ses filles en leur léguant sa fortune. Carmen et Térésa, établies déjà, n'avaient pas eu à en souffrir; Bérengère seule était frustrée par cette disparition soudaine, elle restait isolée, sans appui, sans ressources... Et c'était le moment qu'avait choisi André pour obtenir le droit de travailler pour elle et de la protéger dans le chemin de la vie.

Un flot de larmes inondait maintenant le visage de Bérengère toujours agenouillée, et sur ses lèvres exsangues deux noms passaient comme un refrain plaintif:

— Maman!... André!... Alors Carmen redit avec une douce nuance d'autorité:

— Pars vite pour Pontcallee! La jeune femme releva la tête, et d'une voix sans timbre, avec une rigidité de mort:

— Moins que jamais, maintenant!... Me croyant riche, j'ai fui André. Me sachant pauvre, je retournerais vers lui? Non!... Je l'ai d'ailleurs trop gravement offensé... Et puis, il a arrangé sa vie sans moi... Je ne veux pas lui devenir une charge. Je retourne à Lenhaio. Nos cousines voudront bien me continuer leur hospitalité dans "leur" château...

Leur château, que je croyais nôtre!... Je travaillerai pour ne pas peser sur le budget... Travailler! Et que peux-tu fai-

re? — De la broderie, de la tapisserie, des écritures, que sais-je? Je verrai, je chercherai, il me faudra peu pour vivre... Je vieillirai là, comme nos cousines de Plancoët, et peut-être deviendrai-je comme elles une petite ombre falote, momifiée et inutile...

Une telle amertume passait dans ces mots empreints d'un morne désespoir, que Carmen se prit à pleurer, et tendant à travers la grille ses mains qui tremblaient:

— Bérengère, ma petite Bérengère, je t'en supplie, ne consume pas une telle folie! C'est Dieu qui te parle par ma bouche, c'est notre chère qui te parle par ma bouche, c'est notre chère mère qui te le crie du haut du ciel: répare une faute dont tu n'avais pas compris l'injustice, ne l'aggrave pas par un nouvel excès d'orgueil! Quand tu ignorais tout, tu ne commettais qu'une erreur! Aujourd'hui que tu n'ignores plus rien, tu commettais un crime!... Va, prends le premier train pour Vannes et cours te jeter dans les bras de ton mari!

Bérengère fit un geste de violence dénégation.

— Ce que tu me demandes est impossible! Impossible, entends-tu... Après avoir fui mon mari quand je me croyais au-dessus de lui, je suis trop fière pour accepter maintenant son aumône! —

(à suivre)

15 minutes de 6.45 p.m. à 7.30 p.m.
20 minutes de 7.30 p.m. à 12.10 a.m.
30 minutes de 12.10 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway pour Pointe-aux-Tren-
bles à 1.40 a.m.
Dernier tramway de la Pointe-aux-Tren-
bles à 2.10 a.m.
De 7.00 a.m. à 8.45 a.m. et de 5.15 à 6.
p.m.—tramsways supplémentaires à
Place d'Armes et de la Place d'Armes.

Dividendes déclarés

Dominion Bridge Co. — Dividen-
de trimestriel de 1 p.c., payable
15 novembre aux actionnaires ins-
crits le 31 octobre.

LA VIE SPORTIVE

M. F.-C. Laberge serait élu vice-président du National

Les élections des officiers de l'Association athlétique d'amateurs nationale auront lieu dans trois semaines et tout fait prévoir qu'il y aura plusieurs changements dans le prochain bureau de direction. Comme nous l'avons déjà annoncé, MM. Lymburner, Grothe et Racine ont manifesté l'intention de se retirer et plusieurs membres à vie ont annoncé leur candidature. Des démarches ont été faites auprès de MM. Laberge, Viau, Gadbois et Rochon pour les décider à brigrer les suffrages aux prochaines élections.

On nous annonce ce matin que M. F.-C. Laberge, qui représente l'Alliance Nationale depuis quatre ans au bureau de direction sera appelé à la deuxième vice-présidence de l'Association et tout porte à croire qu'il sera élu par acclamation.

M. J.-N. O. Ledoux deviendra président et M. Paul-G. Majeau sera choisi comme premier vice-président. MM. Cardin, Bonin, Patenaude, et Dupuis seront de nouveau candidats à la charge de directeur.

CONTRE LES COMBATS DE BOXE

Oserons-nous l'avouer, au risque de provoquer bien des protestations et de nous attirer bien des reproches? C'est des deux mains que nous applaudissons, quant à nous, à la proposition de M. Laquet, conseiller municipal de Belleville, contre les combats de boxe.

C'est, qu'en effet, nous sommes quelques-uns à penser qu'il était grand temps d'intervenir et que l'extraordinaire publicité donnée depuis quelque temps aux combats de boxe, l'engouement insensé pour les héros de ces pugilats écoeuvants constituait à la fois un ridicule et un danger public pour notre pays. A lire les journaux, à entendre les conversations aussi bien de salons que de ateliers, il semblerait parfois que Paris soit devenu Byzance, et que les plus graves questions, les débats d'intérêt national préoccupent peu à côté de problèmes tels que celui-ci: "Carpentier va-t-il de demander sa revanche? le nègre Siki va-t-il se mesurer avec Dempsey ou avec Beckett? Au dernier match Carpentier-Siki, ce dernier a-t-il ou non donné un croc en jambe à son adversaire? Ce dernier était-il à ce moment assez "groogy" (abrut) par les coups reçus) pour ne pouvoir continuer la lutte avec chance de succès? Allez dire à tous ces gens-là qu'il y a pour la France, à l'heure actuelle, d'autres sujets plus graves à discuter, que la guerre risque d'éclater en Orient, que les bolchevistes menacent en ce cas d'attaquer la Pologne, que nous pouvons être obligés de venir à son secours, que notre budget est en déficit de plusieurs milliards! Balivernes que tout cela!

Mais j'entends d'ici le choeur des protestataires et il me faut bien discuter avec eux.

Tout d'abord, disent quelques-uns, il y a la boxe et la boxe. Celle que pratiquait Carpentier, c'était la boxe élégante, impliquant une grande adresse, une réelle élégance. Carpentier, ajoutent quelques-uns de ses admirateurs — et surtout de ses admiratrices — était le type du bel athlète et n'avait rien d'une brute. Je n'entends pas discuter ici sur la plastique ni sur l'habileté du fameux Carpentier.

J'observe seulement que l'événement (sa double défaite par un énorme mastodonte yankee, puis par un nègre) prouve bien que dans ces genres de combats les avantages physiques et l'élégance de jeu du soi-disant "boxeur gentleman" comptent peu contre une force physique supérieure et contre la violence de coups dans lesquels, avec la meilleure volonté du monde, il est impossible d'apercevoir la moindre beauté esthétique.

A vous entendre, disent d'autres contradicteurs, il semblerait que la boxe date d'hier. L'antiquité l'a pratiquée et tenue en honneur.

C'est très exact et nous nous souvenons, tout comme un autre, du récit du Ve livre de l'"Enéide", où Virgile nous conte le combat du vieux Entelle contre Darès. La bourse offerte aux boxeurs (et partagée inégalement entre le vainqueur et le vaincu) ne date pas d'hier, puisque dans le fameux pugilat virgilien le vainqueur devait recevoir un taureau orné de bandelettes d'or, et le vaincu une épée et un casque brillant. Pour montrer sa force, Enée, d'un seul coup de son ceste (gantelet de cuir armé de lames de plomb) brise le crâne d'un taureau qu'il étend mort à ses pieds et il va en faire autant à Darès quand Enée, arbitre humain et sage, s'interpose. Sont-ce des spectacles de ce genre dont on souhaite le retour?

Que dirait-on encore? Il reste l'antienne ordinaire: "Vous êtes donc l'ennemi des sports?" Nous en serions désolés.

En attendant, nous pensons que ce prétendu sport de boxe en public ne peut exercer sur un peuple que l'influence la plus mauvaise, la plus dégradante, qu'il réveille les instincts de brutalité primitive latents chez tout être humain et difficilement réfrénés par l'éducation sociale, par la morale religieuse, par tout l'effort de la civilisation. Nous voudrions voir interdire ces jeux honteux en même temps que certains films populaires où chaque jour, sous les yeux d'un public composé en grande partie de jeunes gens et de jeunes filles émervillées, défilent sur l'écran, avec légendes explicatives, des histoires d'adultère, de rapts, de séductions, d'empoisonnements, de cambriolages. Il est temps d'épurer notre vie sociale, d'empêcher que l'on n'ensauvage, que l'on n'avilisse nos jeunes générations. Ce n'est pas parce que la boxe nous vient d'Angleterre, l'ère d'élection des sports et patrie d'élection des snobs, que la boxe en public devrait trouver grâce chez nous. Il est grand temps de réagir, de revenir à la vieille tradition française qui n'admettait pas

LES JOUTES DE LA LIGUE DE L'OUEST

Les parties disputées, hier soir, dans les séries de la ligue de quilles de l'Ouest ont donné les résultats suivants:

C. DE COLOMB			
Pecosa . . .	126	147	145—418
St-Denis . . .	155	165	142—462
Barbeau . . .	105	117	130—352
Robillard . . .	117	108	115—340
Léger . . .	167	150	168—485

ST-CHARLES			
Lauzon . . .	105	126	126—357
Leblanc . . .	171	171	154—496
Chayer . . .	151	91	160—402
Lavigne . . .	159	171	150—480
Thibault . . .	119	171	117—407

ST-ELIZABETH			
Tessier . . .	105	122	156—383
Provencier . . .	115	182	136—433
Desnoyers . . .	120	120	127—367
Bernard . . .	101	106	111—317
Jacobs . . .	140	117	182—439

ST-JOSEPH			
Huber . . .	145	159	128—432
Mallette . . .	165	174	116—455
Morel . . .	172	156	129—457
Cosgrove . . .	163	152	150—465
Ross Mallette . . .	179	149	146—474

SAINT-HENRI			
Gaumont . . .	178	165	136—479
Robillard . . .	168	163	155—486
Roy . . .	131	105	144—380
Daoust . . .	113	125	133—371
Ouimet . . .	91	109	137—337

M. P. M.			
Chartrand . . .	130	173	110—413
Vaillancourt . . .	136	—	—136
Lafrance . . .	173	154	177—504
Pagnette . . .	115	138	148—401
Bélanger . . .	165	186	228—523
Mérineau . . .	—	179	176—355

STANFORD			
Lefebvre . . .	159	150	148—457
Permentier . . .	186	173	129—488
Vassi . . .	198	137	161—496
Gauthier . . .	177	139	150—466
McGregor . . .	140	155	145—440

JAS. GRIFFIN			
Painchaud . . .	97	—	97
Mercier . . .	135	113	145—399
Jetté . . .	117	150	162—439
Fortin . . .	127	128	88—340
Mirault . . .	156	157	150—463
Griffin . . .	—	106	119—225

JOLIETTE REMPORTE VINGT VICTOIRES

Joliette, 19. — La saison de baseball a pris fin, en notre localité, dimanche dernier. Un succès sans précédent, à Joliette, a couronné le brillant travail de nos joueurs et l'inlassable dévouement du gérant le Dr Gauthier et des messieurs du bureau de direction. Comme résultat de tous ces efforts collectifs, Joliette remporte un championnat qui l'honore et des mieux mérités.

Pour établir ses droits à ses premiers honneurs, le club Joliette n'a qu'à produire son record, et tous les esprits bien pensants le confirment en toute loyauté.

Sur vingt-quatre parties jouées, Joliette a remporté dix-huit victoires, une nulle et trois défaites. St-Jérôme, son grand rival, a quatre parties perdues: deux avec le Métropole, une avec le St-Laurent et l'autre avec Joliette. De plus le Jérôme n'a quatre parties de moins que le Joliette dans son total et il a changé radicalement d'équipe deux fois au cours de la saison. Le Joliette a conservé la même équipe continuellement.

Quant au White Sox de Lachine, il peut être un excellent client pour la maison de commerce qui lui donne une coupe. Cependant il a été écarté à Joliette et à Longueuil, et il a été battu deux fois par le C. P. Verdun. Ses succès, il les remporte sur des clubs inférieurs comme le Society Brand, le Garden City, le Blue Sox et autres de cette catégorie.

La direction du Joliette remercie sincèrement les milliers d'amateurs, tant de la ville et du district que de l'étranger, qui ont assisté aux joutes de la saison. Ce superbe encouragement n'a pas peu contribué au succès général. Toute reconnaissance est également acquise à nos deux corps de musique distingués, l'Union Musicale et la fanfare des Zouaves, ils ont royalement rehaussé l'éclat de ces concours sportifs. A tous et à chacun, joyeux au revoir à 1923.

Voici le record qui donne au Joliette le championnat amateur indépendant pour 1922.

30 avril—Joliette 19, Royal Joliette 6.
7 mai—Pas de joute: pluie.
14 mai—Joliette 15, Belmont Ind. 0.
21 mai—Joliette 15, Simmons 7.
28 mai—Joliette 6, St-Edouard 12.
4 juin—Joliette 8, Giants 0.
11 juin—Joliette 10, Red Sox 11.
18 juin—Pas de joute: pluie.
25 juin—Joliette 25, Tuckers 0.
1er juil.—Joliette 16, Nord Ind. 1.
2 juil.—Joliette 11, C. P. Ahunt-sic 7.
9 juil.—Joliette 5, El Pietro 2.
16 juil.—Joliette 7, Red Sox 6.
23 juil.—Joliette 9, St-Lin 2.
30 juil.—Joliette 22, White Sox de Lachine 6.
6 août—Joliette 13, St-Edouard 10.
13 août—Joliette 4, St-Jérôme 10.
20 août—Joliette 11, St-Jérôme 2.
27 août—Joliette 5, Cap-de-la-Madeleine 5 (joute nulle de 15 reprises).
3 sept.—Joliette 11, Métropole 5.
4 sept.—Joliette 6, Beauvillage 0.
10 sept.—Joliette 4, Youville 1.
17 sept.—Joliette 8, Ahuntsic 5.
24 sept.—Joliette 11, Grand'Mère 2.
1er oct.—Joliette 3, St-Laurent 2.
8 oct.—Pas de joute: pluie.
15 oct.—Joliette 9, St-Laurent 3.
Sommaire: 20 victoires, 3 défaites, 1 partie nulle.

\$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Il-queurs.

Une Somme Additionnelle de \$200

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas divulgués. S'ADRESSER AU

Brigadier-Général E. de B. PANET,
3, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le billard au National

Les officiers de cette sous-commission ont tenu une importante assemblée la semaine dernière au cours de laquelle l'on a discuté le programme de la prochaine saison. L'organisation des tournois des différentes classes a été le principal sujet de discussion.

Après quelques suggestions faites par MM. Ainey et Marchessault, il a été décidé à l'unanimité, que les tournois locaux, c'est-à-dire entre les membres, soient divisés en deux séries.

Le premier série devant être jouée avant la Noël, et la seconde durant le mois de janvier.

Il a été définitivement décidé de fixer les dates suivantes:

Classe "A" le 13 novembre

"B" le 15 "

"C" le 17 "

Les dates de la deuxième série devant être fixées plus tard.

Les entrées pour le premier tournoi seront closes le 6 novembre prochain.

Les membres désirent participer à ces concours peuvent s'inscrire dès maintenant en s'adressant au secrétaire M. E. Rhéaume, ou au surveillant de la salle Monsieur Lefebvre.

De très jolis prix seront offerts aux vainqueurs de ces tournois.

Les officiers de ce comité sont les suivants: Président, G. Bertrand, vice-président, Jos. Ainey, secrétaire, E. Rhéaume. Directeurs: R. Brodeur, Z. Duchesneau, J.-A. Marchessault, J.-C. Ducloux, J. Rochon, P. Rhéaume.

Le baseball à Rigaud

Rigaud, 19. — Les collégiens de Bouquet et les amateurs de balle au camp demeurant à Rigaud ont assisté, dimanche après-midi, à une intéressante partie de balle au camp qui eut lieu sur le terrain même du collège. C'était les grands "Rigaudi" qui étaient aux prises avec les petits collégiens.

Au début, ces derniers semblaient craindre leurs adversaires et cela faillit leur être funeste, car à la fin de la deuxième manche, Rigaud avait déjà plusieurs points en avant. Mais heureusement ils reprirent vite leur sang-froid et ce fut là qu'on vit ce qu'il y avait de beau dans leur jeu d'ensemble. Le fameux lanceur Rouleau et le receveur Lefebvre, engourdis d'abord par le manque de pratique, surent montrer à tous qu'ils se connaissent en fait de balle au camp et qu'ils n'étaient pas dans leur apprentissage. Aussi, à la fin, la situation avait changé, l'avantage étant du côté des collégiens. Leurs adversaires eurent beau faire, ils furent défaits par un résultat de sept à six. De même qu'il arriva au géant Goliath de se

Province de Québec, District de Montréal COUR SUPÉRIEURE No 2373.
Dame MARY ELLEN TROY, femme de JOHN CHRISTY BRENNAN, de la cité de Verdun, district de Montréal, dument autorisée à ester en justice, demanderesse, vs JEDOUARD LALONDE, défendeur.

COONAN et PLIMSOLL, Procureurs de la demanderesse. Montréal, 9 octobre 1922.

Province de Québec, District de Québec COUR DE CIRCUIT No 2088.
LAVIGUEUR et HUTCHISON, demandeurs, vs J-EDOUARD LALONDE, défendeur.

Le 30ème jour d'octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 132, rue Longueuil, en la ville de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage.

Conditions: argent comptant. J.-S.-A. GAUDRY, H.C.S. Montréal, 18 octobre 1922.

faire terrasser par le jeune David, ainsi il en fut, dimanche, pour Rigaud qui se vit vaincre par de jeunes collégiens. Honneur donc à eux puisqu'ils ont remporté la victoire.

Autre victoire du Loyola

Les équipiers du collège Loyola ont remporté leur deuxième victoire consécutive dans les séries de la ligue inter-collégiale junior de rugby hier après-midi, en triomphant du collège Macdonald par un résultat de 27 à 5, au terrain de Sainte-Anne-de-Bellevue. Au cours de la joute, Holden, du club Macdonald, fut victime d'un accident et dut se retirer du jeu.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Macdonald		Loyola	
Mann	Arrière	G. Anglin	
Lanthier	Demis	Sulnaga	
Graham	Demis	Walsh	
Amaron	Demis	Altman	
Bowen	Quart	Leamy	
Armstrong	Centre	Donovan	
Herrington	Intérieur	Mitchell	
Stewart	Intérieur	McMann	
Fogarty	Aile	Montague	
Smith	Aile	McCarthy	
Brigham	Extérieur	Beaubien	
Matthews	Extérieur	O'Connor	
Holden	Sub.	E. Anglin	
Mitchell	Sub.	Brannen	
Brothod	Sub.	Phelan	
McGerrigle	Sub.	Rolland	
Pearce	Sub.	Malone	
	Sub.	Magan	
	Sub.	Carroll	

M. Maupas répond à Charles Cutler

Nous recevons de M. Emile Maupas la lettre suivante que nous publions intégralement: Monsieur le rédacteur du sport, Le Devoir, En ville.

Monsieur,

MAX BEAUNAIS LIMITEE

229 rue St. Jacques, Montréal

Uptown 2549

Partie Ouest 463 Rue Ste-Catherine Ouest

Main 2721

Vol. 1-11

Semaine du 16 Octobre

1922

"Comme base de tout commerce, il n'y a rien de mieux que des clients satisfaits."

Le Spécial de Cette Semaine:



Pardessus Fashion-Craft

\$27.50

Un pardessus exceptionnellement bon à un prix très attrayant.

Il y a une splendide assortment de très élégants modèles dans d'excellents patrons.

Ils étaient marqués régulièrement à \$35, \$40 et \$45.

—Res-de-chaussée et premier étage.

Complets Fashion-Craft

Les plus nouveaux styles d'automne sont montrés dans plusieurs jolis patrons. Notre assortiment est complet — il y a des styles pour convenir à toutes les tailles et naturellement dans toutes les grandeurs. \$35 et \$60

—Res-de-chaussée.

Sous-Vêtements

Nous venons justement de compléter notre assortiment de sous-vêtements Wolsey, Turnbull, Stanfield et Morley, et cela en temps opportun pour la température plus froide. Sous-vêtements combinaisons en deux morceaux en laine naturelle et cachemire blanc. Et quelques-uns en très bonnes qualités de soie et laine. Marqués depuis \$6 le complet et plus.

—Res-de-chaussée.

MAGASINS DE VETEMENTS FASHION-CRAFT

"MILLBANK"



LA CIGARETTE DE QUALITE

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITEE.

